

# TABLE DES MATIÈRES: DÉGEL FRAIS DE SCOLARITÉ

<b>1ER MAI : OCCUPATION FTQ.....</b>	<b>3</b>
LA PRESSE : Les jeunes militants voulaient dénoncer la FTQ - Le vendredi 04 mai 2007.....	3
JOURNAL DE MONTRÉAL : Occupation ratée du bureau d'Henri Massé : Les jeunes activistes ont été terrorisés - Vendredi 04 mai 2007.....	3
LA PRESSE : Grabuge à la FTQ - Le jeudi 03 mai 2007.....	3
LE SOLEIL : Des anarchistes évincés du bureau de Massé par ... la FTQ-Construction - Jeudi 03 mai 2007.....	4
JOURNAL DE MONTRÉAL : 1ère page : Manifestants au bureau du président de la FTQ : expulsés à la scie mécanique - Jeudi 03 mai 2007.....	4
JOURNAL DE MONTRÉAL : Manifestants au siège social de la FTQ : Expulsés par des fiers-à-bras - Mise à jour: Mercredi 03 mai /2007.....	4
LE DEVOIR : En bref - La marche du 1er mai Édition du mercredi 02 mai 2007.....	5
<b>CÉGÉPS : REFINANCEMENT?.....</b>	<b>6</b>
JOURNAL DE MONTRÉAL : Votre opinion : Investir dans les cégeps : payant pour le Québec (lettre des Directions générales de 48 cégeps du Québec) - Vendredi 04 mai 2007.....	6
LE SOLEIL : Les cégeps crient famine - Jeudi 03 mai 2007.....	6
CANOË : Éducation : Les directeurs de cégeps exigent un réinvestissement dans le réseau - Mise à jour: Jeudi 03 mai 2007, à 08:56.....	7
CYBERPRESSE : Les cégeps réclament de l'argent supplémentaire - Le mercredi 02 mai 2007.....	7
<b>UQAM : QUEL MONTANT POUR LES ÉTUDIANTS ?.....</b>	<b>7</b>
LE DEVOIR : L'UQAM sur la voie de l'affrontement : Professeurs et étudiants risquent d'être appelés à contribuer au redressement financier - Édition du vendredi 04 mai 2007.....	7
LA PRESSE : Gouffre financier à l'UQAM: les étudiants n'excluent pas la grève s'ils se font refiler la facture - Le vendredi 04 mai 2007.....	8
MÉTRO : 1ère page : L'UQAM scrutée par Québec - Vendredi 04 mai 2007.....	8
24 HEURES : Pas question de payer la note, disent les enseignants - Vendredi 04 mai 2007.....	9
<b>DÉGEL DES DROITS DE SCOLARITÉ.....</b>	<b>9</b>
LA PRESSE : Opinion : Quelle légitimité?: QUOI QU'EN DISENT LES LEADERS ÉTUDIANTS, LES QUÉBÉCOIS ONT VOTÉ POUR LE DÉGEL DES DROITS DE SCOLARITÉ, par Mathieu Laberge, professeur au Collège Gérald-Godin. - Le mercredi 02 mai 2007.....	9
LE DEVOIR : Attention, grévistes au travail! - Édition du mardi 01 mai 2007.....	10
LA PRESSE : Nouvelle présidente des cégépiens - Le mardi 1er mai 2007.....	10
THE GAZETTE: Students on campuses ready for tuition fee raise : Will go up \$50 per semester. Support for continued freeze not universal- many say increase is reasonable, necessary - Tuesday, May 01, 2007.....	10
LE DEVOIR : Éditorial : Les cannibales de l'éducation, par Marie-Andrée Chouinard - Édition du lundi 30 avril 2007.....	11
LE DEVOIR : Publicité : au cégep de Rimouski : 1er mai : jour de grève, jour de solidarité - Édition du lundi 30 avril 2007.....	12
LE SOLEIL : 1ère page : Pas si péquistes, les campus : LE Soleil ouvre les boîtes de scrutin et révèle les vraies couleurs des étudiants- Le lundi 30 avril 2007.....	12
LE SOLEIL : Pas de majorité péquiste sur les campus : la promesse de maintenir le gel des droits de scolarité n'a pas rallié les étudiants- Le lundi 30 avril 2007.....	13
LE SOLEIL : Finie, la concentration du vote étudiant- Le lundi 30 avril 2007.....	14
LE SOLEIL : Un dégel trop timide : un économiste de l'éducation suggère de faire contribuer davantage les étudiants - Le lundi 30 avril 2007.....	14
LE SOLEIL : Les droits de scolarité ne sont pas intouchables, selon Landry - Le lundi 30 avril 2007.....	15
LA TRIBUNE : Une commission d'étude s'impose, par François Landry, Détenteur d'une maîtrise en histoire du mouvement étudiant - Le lundi 30 avr 2007.....	15
CYBERPRESSE : Malgré le gel promis des péquistes, pas d'appui sur les campus - Le lundi 30 avril 2007.....	15
LA PRESSE : Chronique : Un dégel en douce, par Rima Elkouri - Samedi 28 avril 2007.....	16
LE DEVOIR : Opinion : Dégel des droits de scolarité - Une commission d'étude est nécessaire, par François Landry, Titulaire d'une maîtrise en histoire du mouvement étudiant - Édition du vendredi 27 avril 2007.....	16
LE DEVOIR : Opinion : Les droits de scolarité au Québec: un débat démocratique s'impose, par Cécile Sabourin, Présidente de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université - Édition du vendredi 27 avril 2007.....	17
LE DEVOIR : Éditorial : Dégel : un premier pas, par Marie-Andrée Chouinard - Édition du jeudi 26 avril 2007.....	18
LE DEVOIR : Dégel des droits de scolarité - Les professeurs veulent un débat démocratique - Édition du jeudi 26 avril 2007.....	18
LA VOIX DE L'EST : Une grève étudiante pointe à l'horizon - Le jeudi 26 avril 2007.....	19
THE GAZETTE: Tuition hikes to go ahead: minister - Thursday, April 26, 2007.....	19
CYBERPRESSE : Opinion : Le mirage du 100\$ par année, par Michel Caron, St-Ferréol-Les-Neiges - Le mercredi 25 avril 2007.....	19
RADIO-CANADA / QUÉBEC : Droits de scolarité : La CADEUL choquée - Mise à jour le mercredi 25 avril 2007 à 15 h 25.19	19

<a href="#">RADIO-CANADA / ABITIBI-TEMISCAMINGUE : Frais de scolarité : Les étudiants contre le dégel - Mise à jour le mercredi 25 avril 2007 à 14 h 45.....</a>	<a href="#">20</a>
<a href="#">LE DEVOIR : Hausse des droits de scolarité - Le dégel hérisse les associations étudiantes - Édition du mercredi 25 avril 2007.....</a>	<a href="#">20</a>
<a href="#">LA PRESSE : Hausse des droits de scolarité sur cinq ans : Le Ministère n'attend pas l'étude sur le dégel - Le mercredi 25 avr 2007.....</a>	<a href="#">20</a>
<a href="#">LE SOLEIL : Droits de scolarité : Le dégel s'appliquera dès septembre - Mercredi 25 avril 2007.....</a>	<a href="#">21</a>
<a href="#">JOURNAL DE MONTRÉAL : Dès septembre : Dégel des frais de scolarité au Québec - Mercredi 25 avril 2007.....</a>	<a href="#">21</a>
<a href="#">LA TRIBUNE : Les étudiants promettent «un automne chaud» - Le mercredi 25 avr 2007.....</a>	<a href="#">22</a>
<a href="#">MÉTRO : 1ère page : Étudiants en colère - Mercredi 25 avril 2007.....</a>	<a href="#">22</a>
<a href="#">24 HEURES : 1ère page : Étudiants, à vos bourses - Mercredi 25 avril 2007.....</a>	<a href="#">23</a>
<a href="#">24 HEURES : Frais de scolarité : Québec procédera au dégel dès septembre - Mercredi 25 avril 2007.....</a>	<a href="#">23</a>
<a href="#">RADIO-CANADA / POLITIQUE : Droits de scolarité : Une hausse dès septembre - Mise à jour le mardi 24 avril 2007 à 23 h 10.....</a>	<a href="#">24</a>
<a href="#">CYBERPRESSE : Dégel des droits de scolarité dès septembre - Le mardi 24 avril 2007.....</a>	<a href="#">24</a>
<a href="#">ASSÉ : Communiqué de presse Contre le dégel, pour la gratuité! - 24 avril 2007.....</a>	<a href="#">24</a>
<a href="#">RADIO-CANADA / POLITIQUE : Droits de scolarité : Hausse dès septembre - Mise à jour le mardi 24 avril 2007 à 15 h 43 .....</a>	<a href="#">25</a>
<a href="#">LCN : Droits de scolarité : Québec dégèlera les frais dès l'automne - Mise à jour: mardi 24 avril 2007, à 08:45.....</a>	<a href="#">25</a>
<a href="#">LE DEVOIR : 1ère page : Dégel rapide des droits de scolarité : Québec impose une première hausse de 50\$ pour septembre - Édition du mardi 24 avril 2007.....</a>	<a href="#">25</a>

# 1<sup>er</sup> mai : Occupation FTQ

## LA PRESSE : Les jeunes militants voulaient dénoncer la FTQ - Le vendredi 04 mai 2007

Patrick Lagacé

**C'est parce que la FTQ est un «rouage du capitalisme» que huit jeunes militants anticapitalistes ont occupé le bureau d'Henri Massé, mardi après-midi. Avant d'être brutalement expulsés par des fiers-à-bras.**

Hier soir, *La Presse* a rencontré sept des huit militants, qui se décrivent comme «communistes, pas anarchistes», dans une pizzeria de la rue Ontario. Ils n'ont pas 25 ans, ils sont idéalistes, altermondialistes. Avec son Fonds de solidarité, la FTQ est un patron, jugent-ils, «qui ne défend pas les travailleurs». Même s'ils ont refusé de s'identifier, nous avons pu confirmer qu'il s'agissait bien des «visiteurs» de M. Massé.

Ils ont raconté leur après-midi mouvementé, leur expulsion sans gants blancs par des «gars baraqués», selon l'image d'une des militantes. Et, non, les «ouvriers» de la FTQ-Construction n'ont pas utilisé une scie à chaîne pour détruire la porte, derrière laquelle ils avaient empilé le mobilier d'Henri Massé. «Ils ont utilisé une scie ronde», assure un des militants.

À travers la porte, dit une des filles, ils ont entendu une dame, une employée de bureau, demander aux costauds qui s'approprièrent à percer un trou dans la porte : «On ne devrait pas appeler la police?» Réponse : «Non! On va régler ça tu-seuls!»

Ce qui fut fait. Une fois la porte ouverte, ce fut le chaos, racontent les jeunes anticapitalistes : «Quand ils nous ont sortis, ils nous criaient après, ils nous tiraient par les cheveux», relate une des filles. «Ils semblaient vraiment apprécier de pouvoir être violents avec nous», jure une autre.

Un à un, ils ont été balancés dans l'ascenseur. Cinq gaillards les ont rattachés à l'extérieur. «L'un d'eux hurlait dans nos faces», se souvient une des filles.

Ils sont huit amis, qui se sont rencontrés dans des manifs, au cégep, lors de la grève étudiante de 2005. Ils disent ne faire partie d'aucun groupe structuré. «Nous sommes une organisation éphémère, ponctuelle», dit une militante.

Mardi, ils ne s'attendaient pas à ce que des hommes de la FTQ-Construction les expulsent manu militari. «On attendait la police!» rapporte une jeune fille. Ils connaissent les durs de la FTQ, disent-ils, pour s'être frottés à eux, lors de manifs récentes.

Mardi, Journée internationale des travailleurs, ils ont ciblé la FTQ pour faire un coup d'éclat, «pour réveiller les gens», pour «que le public porte un regard nouveau sur la FTQ», parce que Henri Massé est un rouage «de cette grosse machine, l'impérialisme».

L'opération est-elle un succès, à leurs yeux? «Ça s'est bien déroulé!» décrètent-ils.

## JOURNAL DE MONTRÉAL : Occupation ratée du bureau d'Henri Massé : Les jeunes activistes ont été terrorisés - Vendredi 04 mai 2007

### OCCUPATION RATÉE DU BUREAU D'HENRI MASSÉ **Les jeunes activistes ont été terrorisés**

d'Henri Massé ont décidé de découper la porte à la scie ronde et non à la scie à chaîne comme il a été indiqué précédemment, sous le regard médusé des huit occupants.

«La scie a fait un rectangle dans la porte. Ça fait peur. Un gros gars au crâne rasé et rouge de colère a essayé de passer, mais le trou n'était pas assez grand. D'autres sont passés et ils nous ont attrapés au bout de quelques secondes», relatent-ils.

Selon les huit jeunes, les costasses les ont ensuite malmenés et plaqués contre le sol, avant de les projeter dans l'ascenseur. Certains ont été entraînés par les cheveux. Au moins vingt fiers-à-bras auraient participé à l'éviction, sous le regard d'une quinzaine de témoins qui ne sont pas intervenus.

En fin de compte, la mésaventure des jeunes activistes a pris fin au bas de l'ascenseur quand, profitant de la confusion, ils ont pu se soustraire aux policiers qui venaient d'arriver dans l'immeuble.

«Jamais on n'a été autant violentés de notre vie», a dit une jeune femme, encore troublée par l'agressivité des membres de la FTQ.

La centrale d'Henri Massé s'est refusée à tout commentaire sur cette histoire abracadabrante, hier.

■ Pour éviter que d'autres personnes tentent de s'en prendre à Henri Massé lors du défilé du premier mai qui a suivi, plus de 100 fiers-à-bras de la FTQ l'ont accompagné. Codère.  
mbisailion@journalmtl.com

**Les huit jeunes manifestants qui ont été expulsés du bureau d'Henri Massé mardi ont été «terrorisés» par la brutalité des sbires de la FTQ.**

MARTIN BISAILLON  
Le Journal de Montréal

Rencontrés dans une pizzeria du quartier Hochelaga-Maisonneuve, les six femmes et les deux hommes, tous dans la jeune vingtaine, n'en revenaient toujours pas de la façon dont ils ont été chassés de l'opulent bureau d'Henri Massé.

«Nous faisons encore des cauchemars», affirme une frêle jeune femme.

Les huit, qui se décrivent comme des anti-capitalistes ont voulu marquer à leur façon la fête des travailleurs, mardi. Pour ce faire, ils ont décidé d'occuper vers 13 h le bureau du patron de la FTQ situé au 14<sup>e</sup> étage du 565, boulevard Crémazie Est, à Montréal. Cette cible a été choisie car, à leurs yeux, la centrale d'Henri Massé ne représente pas la vraie classe ouvrière.

«Quand nous avons barricadé les portes du bureau, nous avons demandé à négocier sans violence. Mais des hommes ont commencé à nous menacer. Sortez les p'tites filles. Vous allez avoir mai. On va prendre la chaîne, vous êtes chez le boss, qu'ils disaient», raconte une manifestante.

**«Ça fait peur»**

Au bout d'une demi-heure d'investives et incapables de persuader les jeunes de sortir de leur propre gré, les hommes forts

## LA PRESSE : Grabuge à la FTQ - Le jeudi 03 mai 2007

Patrick Lagacé

**Explosion de violence dans le bureau du président de la FTQ, mardi après-midi, Journée internationale des travailleurs : en s'aidant d'une tronçonneuse, sans attendre**

**L'arrivée des policiers, des membres de la FTQ-Construction ont évincé des anarchistes qui venaient d'investir le bureau d'Henri Massé.**



Selon les informations recueillies par *La Presse*, une poignée de militants anarchistes se sont faufilés dans le bureau d'Henri Massé, au 14e étage du siège social de la centrale syndicale. M. Massé était alors absent. Les anarchistes se sont donc barricadés dans son bureau.

À 13h17, appel au 9-1-1. Les policiers ont constaté, à leur arrivée, que des manifestants se trouvaient au pied de l'immeuble de la FTQ. Ils ont décidé d'entrer pour voir si une intervention était nécessaire.

«Les policiers se sont rendus à l'étage où les gens ont occupé un bureau, a indiqué Anie Lemieux, porte-parole de la police de Montréal. Mais il semble que des travailleurs avaient déjà ouvert la porte du bureau en question.»

Pour «ouvrir» la porte du bureau de M. Massé, des travailleurs de la FTQ-Construction ont employé les grands moyens : une scie mécanique. Et les policiers n'ont pas eu, semble-t-il, à convaincre les manifestants de quitter le bureau d'Henri Massé puisque l'endroit avait déjà été vidé. «Les gens de la FTQ ont invité ces personnes à sortir du bureau», a dit Anie Lemieux.

Les anarchistes ont-ils vraiment été «invités» à partir? *La Presse* n'a pas réussi à les retrouver. Mais sur un site de discussion anarchiste, on disait que ces jeunes hommes et femmes avaient été «sauvagement réprimés par la police syndicale».

Certains éléments de la FTQ-Construction voulaient s'occuper des visiteurs «à l'interne», en laissant les policiers dépêchés sur place à l'écart. La police a tout de même calmé les esprits et n'a reçu aucune plainte de la part des manifestants ou des syndiqués. On n'a signalé aucun blessé.

Un homme qui se rendait justement à l'édifice de la FTQ, coin Crémazie et Lajeunesse, a raconté avoir vu policiers et jeunes manifestants se coller devant l'immeuble de la centrale syndicale. «Ça brassait pas mal, a-t-il raconté à *La Presse*. Ces jeunes-là n'avaient pas peur de la police; certains étaient masqués, ils leur criaient dans la face. «Deux policiers ont été poussés sur la voiture de cet homme dans la bousculade.» Ils avaient des pancartes, faites d'affiches électorales du PQ recyclées. On pouvait lire sur une affiche «Massé est un salaud.» Qui sont ces jeunes qui en veulent à la FTQ? Un porte-parole, Louis Cauchy, disait l'ignorer, hier. Mais quelques minutes passées sur certains sites web permettent de voir que certains anarchistes se sont souvent frottés au service d'ordre de grandes centrales syndicales, notamment la FTQ, ces dernières années. Des incidents ont eu lieu lors de la manif étudiante de mars 2005, ainsi que lors d'autres manifs du 1er Mai.

## LE SOLEIL : Des anarchistes évincés du bureau de Massé par ... la FTQ-Construction – Jeudi 03 mai 2007

### Des anarchistes évincés du bureau de Massé par... la FTQ-Construction

MONTREAL — Explosion de violence dans le bureau du président de la FTQ, mardi après-midi, 1<sup>er</sup> mai, Journée internationale des travailleurs: en s'aidant d'une tronçonneuse, sans attendre l'arrivée des policiers, des membres de la FTQ-Construction ont évincé des anarchistes qui venaient d'investir le bureau du président, Henri Massé. Selon les informations recueillies par *La Presse*, une poignée de militants anarchistes se sont barricadés dans le bureau de M. Massé, alors absent. Les policiers ont constaté, à leur arrivée,

que des manifestants se trouvaient au pied de l'immeuble de la FTQ. «Les policiers se sont rendus à l'étage, a indiqué Anie Lemieux, de la police de Montréal. Mais il semble que des travailleurs avaient déjà ouvert la porte du bureau.» Pour «ouvrir» la porte du bureau de M. Massé, des travailleurs de la FTQ-Construction ont employé les grands moyens: une scie mécanique. Et les policiers n'ont pas eu, semble-t-il, à convaincre les manifestants de quitter le bureau d'Henri Massé puisque l'endroit avait déjà été vidé. *PC*

## JOURNAL DE MONTRÉAL : 1<sup>ère</sup> page : Manifestants au bureau du président de la FTQ : expulsés à la scie mécanique – Jeudi 03 mai 2007



## JOURNAL DE MONTRÉAL : Manifestants au siège social de la FTQ : Expulsés par des fiers-à-bras - Mise à jour: Mercredi 03 mai /2007

David Santerre, Le Journal de Montréal

### Des fiers-à-bras ont scié la porte du bureau du patron à grands coups de scie mécanique.

L'intrusion de manifestants dans le bureau du président de la FTQ, Henri Massé, a dégénéré mardi quand des fiers-à-bras du syndicat auraient scié la porte du bureau du patron à grands coups de scie mécanique, pour expulser les intrus médusés par la force employée.

Vers 13 h mardi, journée internationale des travailleurs, une vingtaine de manifestants qui, selon des tracts laissés sur les lieux, dénoncent que le syndicat ait délaissé sa mission de défense des ouvriers au profit de la promotion du capitalisme, ont pu s'infiltrer dans les locaux de la FTQ au 12e étage de l'immeuble sis au 565, boulevard Crémazie Est.

### Un à un

Pour ne pas attirer l'attention des gardiens de sécurité, ils sont entrés un à un. À cette heure, peu de gens étaient au bureau.

Ils auraient ensuite pu gagner le bureau d'Henri Massé, au 14e, et s'y enfermer après avoir saccagé celui de sa secrétaire. Bloquant solidement la porte avec des meubles, il semble qu'ils prévoyaient l'occuper un certain temps.

C'était sans compter sur un groupe d'employés, présumément de la FTQ-Construction, qui aurait entrepris de les faire sortir par tous les moyens, plutôt que d'appeler la police.

#### **Porte sciée**

Armés d'une scie mécanique et voyant que les anarchistes refusaient d'ouvrir et de partir, ils ont littéralement scié la porte du bureau d'Henri Massé pour entrer et évincer les jeunes qui, apeurés, se sont laissés expulser sans trop résister.

En quittant les lieux, ils ont croisé les policiers de Montréal qui avaient été appelés peu de temps avant, croyant devoir encadrer une simple manifestation.

#### **Pas besoin des flics**

Les intrus ont fui, et les employés qui ont participé à cette éviction musclée n'ont pas offert la meilleure des collaborations avec les policiers qui les questionnaient.

«Nos policiers ont fait un rapport, mais personne n'a voulu porter plainte», indique l'agente Anie Lemieux, du SPVM.

Henri Massé, qui n'était pas dans son bureau au moment des événements, mais qui était apparemment dans l'immeuble, a refusé de donner sa version des faits hier.

«Je n'ai pas de commentaires à faire là-dessus», a-t-il lancé au représentant du *Journal*, visiblement irrité.

#### **Pas la première fois**

Ce n'est pas la première fois qu'une manifestation aux locaux de la FTQ est violemment repoussée, présumément par des fiers-à-bras du syndicat.

Le 14 novembre dernier, des élus et travailleurs des Hautes-Laurentides venus manifester devant les locaux pour faire débloquent un conflit dans une usine de la région avaient été repoussés dans leurs autobus, qui avaient été endommagés par des coups de bâton et de billes d'acier.

---

## **LE DEVOIR : En bref - La marche du 1er mai Édition du mercredi 02 mai 2007**

---

PC

Plusieurs centaines de personnes ont participé hier soir, dans les rues de Montréal, à la traditionnelle marche célébrant la Fête des travailleurs.

La manifestation organisée par les grandes centrales syndicales a été cette année placée sous le thème de «Nos pas, nos cris, unis pour la démocratie», choisi pour rappeler «le besoin d'une société civile active et impliquée». Pourtant en terrain ami, le président de

la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Henri Massé, a été entouré d'un service de sécurité bien visible au début de la marche: plus tôt dans la journée, des manifestants s'étaient introduits dans son bureau montréalais et avaient vandalisé les lieux. Au moment de mettre sous presse, on ignorait qui était responsable de ces actes. Selon la FTQ, il s'agirait «d'anarchistes».

# Cégeps : refinancement?

JOURNAL DE MONTRÉAL : Votre opinion : Investir dans les cégeps : payant pour le Québec (lettre des Directions générales de 48 cégeps du Québec) – Vendredi 04 mai 2007

## Investir dans les cégeps : payant pour le Québec

A quelques jours de la rentrée parlementaire et du dépôt d'un nouveau budget, les directions générales des 48 cégeps adressent un message pressant au premier ministre du Québec.



JEAN CHAREST  
INTERPELLÉ

19 au 29 avril révèle d'ailleurs que 71% des Québécois jugent que les cégeps doivent obtenir entre 40% et 50% des sommes réinvesties au postsecondaire.

Investir dans les cégeps est payant pour le Québec : c'est former des diplômés qui iront à l'université, développer les compétences technologiques dont l'entreprise a besoin, aider les adultes et soutenir l'élan socioéconomique des régions. Investir dans les cégeps, c'est s'assurer de demeurer dans la course, tant collectivement qu'individuellement. [...]

### 40% de tout réinvestissement

Pour faire tout cela, les cégeps ont besoin de 305 M\$. Voilà pourquoi le gouvernement du Québec doit réinvestir en enseignement supérieur dès son budget 2007-2008. Voilà aussi pourquoi il doit partager équitablement les sommes entre cégeps et universités. Cela veut dire allouer aux cégeps un réinvestissement qui correspond à leur part dans le budget de l'enseignement supérieur, soit 40%.

Un sondage CROP-Express réalisé du

Monsieur le premier ministre, Nous sommes 48 directeurs généraux et directrices générales de cégeps, de tous les coins du Québec, à nous adresser à vous aujourd'hui dans le cadre d'une démarche exceptionnelle. Durant la campagne électorale, vous vous êtes engagé à faire de l'enseignement supérieur une priorité collective et avez affirmé la nécessité d'y investir. Il est temps, maintenant, d'agir clairement en ce sens.

A titre de responsables de l'un des grands services publics du Québec, nous sommes préoccupés au premier chef de la qualité de ce que nous offrons à la population. De l'Outaouais aux îles-de-la-Madeleine, en passant par toutes les autres régions où les cégeps sont implantés, 150 000 jeunes et 25 000 adultes s'attendent à recevoir des services de la plus haute qualité. Des services de qualité, cela signifie les services accessibles sur l'ensemble du territoire et bien arimés aux besoins. Cela signifie ne jamais laisser les jeunes à eux-mêmes, et s'embaucher des psychologues, des infirmières et des « travailleurs de corridor ». Cela signifie pouvoir reconnaître les compétences des travailleurs qualifiés, notamment les immigrants.

Cela veut également dire appuyer les enseignants. Il faut développer les programmes, soutenir l'innovation, proposer du perfectionnement et soutenir la relève qui franchira en grand nombre les portes des collèges ces prochaines années. Mieux servir les étudiants, c'est aussi mettre à leur disposition des locaux adéquats, des classes bran-

## Les cégeps crient famine

Annie Morin  
amorin@vsobel.com

De l'argent tout de suite, en quantité suffisante et pas seulement pour les universités. Les directeurs généraux des 48 cégeps du Québec ont épuisé leurs réserves de patience et exigent un réinvestissement dans l'éducation postsecondaire.

Dans une lettre au premier ministre Jean Charest, les directeurs généraux exigent « des gestes concrets » de la part du gouvernement du Québec, qui doit déposer bientôt un nouveau budget. Depuis un moment, la Fédération des cégeps chiffre le manque à gagner de ses membres à 305 millions \$. Les universités, elles, réclament 450 millions \$.

Les collègues réclament un partage « équitable » de l'argent entre les deux réseaux. « Cela veut dire allouer aux cégeps un réinvestissement qui correspond à leur part relative dans le budget de l'enseignement supérieur, soit 40 % », peut-on lire dans la lettre.

Cela fait plusieurs mois que la Fédération sonne la fin de la création pour les libéraux, qui

ont attendu les derniers mois de leur précédent mandat pour respecter leurs promesses électorales de 2003 et réinvestir 80 millions \$ récurrents en éducation supérieure. La balle a ensuite été renvoyée dans le camp du gouvernement fédéral. Or, celui-ci a annoncé le transfert d'environ 200 millions \$ au Québec — ce qui est bien en-deçà des attentes — pour 2008-2009.

### PRENDRE LES DEVANTS

« On ne peut pas attendre que l'argent du fédéral arrive. Il faut prendre les devants », insiste Gaëtan Boucher, directeur général de la Fédération des cégeps. Comme ils sont interdits de déficit, les collèges sont dans l'incapacité de développer de nouveaux services et de nouveaux programmes, dit-il. Chaque année, ils laisseraient ainsi près de 5000 adultes sur le carreau.

M. Boucher exige la même attention pour les réseaux collégial et universitaire. « Les universités bénéficient d'un capital de sympathie assez naturel parce qu'elles se comparent à la terre entière. On nous regarde un peu de haut », déplore-t-il.

---

---

## **CANOË : Éducation : Les directeurs de cégeps exigent un réinvestissement dans le réseau - Mise à jour: Jeudi 03 mai 2007, à 08:56**

---

<p>(PC) Les directeurs généraux des 48 cégeps du Québec ont épuisé leurs réserves de patience et exigent un réinvestissement dans l'éducation postsecondaire. Dans une lettre au premier ministre Jean Charest, les directeurs généraux exigent «des gestes concrets» de la part du gouvernement, qui doit déposer bientôt un nouveau budget. Depuis un moment, la Fédération des cégeps chiffre le manque à gagner de ses membres à 305 millions \$. Les universités, elles, réclament 450 millions \$.</p>	<p>Les collègues réclament un partage «équitable» de l'argent entre les deux réseaux. Cela fait plusieurs mois que la Fédération sonne la fin de la récréation pour les libéraux, qui ont attendu les derniers mois de leur précédent mandat pour respecter leurs promesses électorales de 2003 et réinvestir 80 millions \$ récurrents en éducation supérieure. La balle a ensuite été renvoyée dans le camp du gouvernement fédéral. Or, celui-ci a annoncé le transfert d'environ 200 millions \$ au Québec, ce qui est bien en-deçà des attentes pour 2008-2009.</p>
--	--

---

## **CYBERPRESSE : Les cégeps réclament de l'argent supplémentaire - Le mercredi 02 mai 2007**

---

<p>Marie Allard <b>De l'argent supplémentaire pour les cégeps dès le prochain budget : c'est ce que réclament les directeurs de 48 cégeps qui ont envoyé une lettre au premier ministre, Jean Charest. « Le nécessaire redressement financier des cégeps ne saurait attendre une année de plus », écrivent-ils.</b></p>	<p>Les cégeps réclament 40% des sommes qui seront investies en éducation postsecondaire, le reste allant aux universités. Leur sous-financement s'élève à 305 millions par an, selon eux. Il est à noter que les cégeps tirent 86% de leur budget du gouvernement du Québec, contre 53% pour les universités.</p>
---	---

---

## **UQAM : Quel montant pour les étudiants ?**

---

### **LE DEVOIR : L'UQAM sur la voie de l'affrontement : Professeurs et étudiants risquent d'être appelés à contribuer au redressement financier - Édition du vendredi 04 mai 2007**

---

<p>Clairandree Cauchy La grogne est vive à l'UQAM alors qu'il devient évident que la dérive immobilière de l'université affectera directement son budget de fonctionnement et que les syndiqués et les étudiants pourraient devoir en payer le prix. Bien qu'elle ait promis de tout faire pour «protéger la mission académique», la rectrice par intérim, Danielle Laberge, n'a écarté aucun scénario. Hausse des frais afférents pour les étudiants, compressions dans la masse salariale: tous pourraient être mis à contribution afin de combler le gouffre financier lié à l'aventure immobilière de l'îlot Voyageur et du Complexe des sciences. «Ils nous ont mis dans la merde sans nous demander notre avis, ils disent qu'ils vont nous en sortir sans nous demander notre avis, mais il vont nous demander notre argent par exemple!», a tonné le président du Syndicat des professeurs de l'UQAM, Gaétan Breton, précisant que les professeurs ont déjà fait d'importantes concessions salariales il y a six ans. À ses yeux, c'est à la direction, au réseau des universités du Québec et au ministère de résoudre les problèmes financiers «qu'ils ont eux-mêmes créés». L'affrontement pourrait survenir rapidement puisque les professeurs ainsi que les employés de soutien amorceront bientôt la négociation de leurs conventions collectives. Déjà en déficit depuis deux ans, à un point tel que Québec retient toujours une portion de sa subvention en attendant qu'on lui propose un plan de redressement satisfaisant, l'UQAM devrait enregistrer cette année un déficit de 24 millions dans son budget de fonctionnement, auquel il faut ajouter une autre somme de 16 millions attribuable aux projets immobiliers. Au total, le déficit accumulé de l'UQAM devrait s'élever à 86 millions de dollars à la fin de l'année financière. Si l'UQAM décidait d'aller de l'avant avec la construction complète de l'îlot Voyageur, la pression pourrait devenir encore plus forte puisque ceci entraînerait des pertes annuelles récurrentes de 12 millions. Outre les tergiversations sur l'avenir du projet immobilier, la rectrice n'a exclu aucun scénario de hausse des frais afférents. Déjà, une hausse de 60 \$ par semestre était sur la table en février dernier. «Le conseil d'administration va devoir se prononcer [sur</p>	<p>une hausse des frais afférents], il n'a pas encore statué sur cette question. À l'UQAM, les frais sont parmi les plus bas de tout le réseau», a fait valoir Mme Laberge. La rectrice intérimaire a par ailleurs souligné que l'UQAM entre dans une période de négociations avec plusieurs de ses syndicats. «Il faut essayer d'examiner ce que nous pouvons faire pour résorber les coûts sans attaquer de front les groupes d'emploi», a poursuivi Mme Laberge. <b>Étudiants en colère</b> L'affrontement pourrait aussi exploser entre l'UQAM et ses étudiants, dont certains sont déjà sur le pied de guerre contre l'augmentation des frais de scolarité. «On s'attend à une grande colère à l'automne de la part des étudiants. On risque d'être en grève sur deux fronts, à l'intérieur contre l'UQAM sur les frais afférents et à l'extérieur contre Québec sur les frais de scolarité», a expliqué le président de l'Association facultaire étudiante de sciences politiques et de droit, Christian Dumont. Sa collègue de la faculté d'éducation craint elle aussi une facture doublement salée à la rentrée. «Ce n'est pas aux étudiants de payer pour la mauvaise gestion», a tranché la présidente de l'Association des étudiants en sciences de l'éducation, Marilyn Houle-Péloquin, inquiète pour ses membres actuellement en stage non rémunéré. Plus ouverte à une indexation des frais de scolarité, l'Association étudiante des sciences de la gestion redoute cependant d'éventuelles compressions dans la masse salariale des professeurs. «Cela va toucher la qualité du corps professoral et diluer la valeur des diplômes», a fait valoir la présidente de l'AESG, Stéphanie Gibeau, qui rejette elle aussi l'idée d'une hausse des frais afférents. Le syndicat des chargés de cours a quant à lui adopté un ton plus conciliant, renvoyant la balle à Québec pour le sous-financement des universités. «La chaîne de responsabilité est longue et n'est pas limitée à l'UQAM», a souligné le président, Guy Dufresne. «L'enjeu est maintenant de s'assurer que les contraintes pour le fonctionnement de l'université soient aussi limitées que possible. L'UQAM doit poursuivre sa mission.»</p>
---	---

---

## LA PRESSE : Gouffre financier à l'UQAM: les étudiants n'excluent pas la grève s'ils se font refiler la facture - Le vendredi 04 mai 2007

Malorie Beauchemin

**Dans ses démarches pour trouver des solutions aux problèmes financiers criants de l'UQAM, la rectrice par intérim, Danielle Laberge, a sollicité la collaboration des employés et étudiants de l'UQAM, ce qui n'a pas manqué de faire craindre le pire à ces derniers. Certains parlent même de grève étudiante advenant qu'ils se fassent refiler une partie de la facture.**

« Non seulement on n'a pas pu participer aux décisions, mais on avait prévenu l'administration qu'on avait des doutes sur le projet, souligne Yann Louvel, étudiant à la maîtrise en sciences de l'environnement. Maintenant on va devoir doublement payer, par l'augmentation des frais afférents et la détérioration de la qualité de l'enseignement. »

Si la rectrice entend « tout faire » pour maintenir intacte la mission d'enseignement de l'institution, elle ne cache pas qu'une hausse des frais afférents est possible, ainsi que des concessions demandées aux professeurs, qui doivent commencer prochainement les négociations pour le renouvellement de leur convention collective.

### Déficit de 12 millions

Bien que les budgets de fonctionnement et d'immobilisations soient censés être deux enveloppes séparées, le projet de l'ilot

Voyageur, dans sa forme actuelle, créerait un déficit d'exploitation annuel de 12 millions sur l'UQAM, pendant 30 ans. Les années qui s'en viennent « seront sombres » pour l'UQAM, croit M. Louvel.

« Plutôt que de tenter de créer un mouvement de solidarité, l'UQAM est en train de se mettre tout le monde à dos : le gouvernement, le réseau de l'Université du Québec, les étudiants, les employés », estime pour sa part Christian Dumont, coordonnateur général de l'Association facultaire des étudiants en science politique et droit (AFESPED).

Les représentants des associations étudiantes, tenus à l'écart de la conférence de presse de la rectrice, hier, ont pu rencontrer par la suite Mme Laberge pour lui faire part de leurs inquiétudes. Ils déplorent toutefois de ne pas avoir eu beaucoup de réponses.

Les étudiants craignent en fait de voir apparaître en septembre une hausse substantielle des frais afférents, puisque les deux derniers plans de redressement de l'UQAM – rejetés par Québec – contenaient déjà une hausse de 80 \$ par semestre.

À l'AFESPED, on souligne que si l'UQAM va de l'avant avec une hausse des frais afférents en même temps que le dégel des droits de scolarité annoncé par le gouvernement Charest, l'automne risque d'être « très chaud ». « On n'exclut pas des mandats de grève », dit M. Dumont.

## MÉTRO : 1<sup>ère</sup> page : L'UQAM scrutée par Québec – Vendredi 04 mai 2007

# L'UQAM scrutée par Québec

**UNIVERSITÉ.** Face à la crise financière sans précédent qui secoue l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le gouvernement de Jean Charest a demandé hier au vérificateur général de faire la lumière sur ce qui a conduit à la coûteuse frénésie immobilière de l'institution. Du même souffle, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a sommé l'université de lui présenter un « plan de redressement » d'ici le 15 juin.

De leur côté, les dirigeants de l'UQAM ont annoncé en conférence de presse que l'institution déclare-

rait un déficit de 28 M\$ pour 2006-2007, ce qui portera le déficit accumulé à 45 M\$. Une situation financière « inquiétante », a admis la rectrice intérimaire, Danielle Laberge.

### La solution : les étudiants?

« [La direction devra] nous dire comment et sur quelle période de temps l'université pourra résorber ce déficit », a déclaré M<sup>me</sup> Courchesne. La ministre et la haute direction de l'UQAM ont refusé d'écarter la possibilité d'une hausse des frais afférents que doivent payer les étudiants, restés les mêmes depuis dix ans.

### Une suite de déficits

L'UQAM a déclaré un déficit de 28 M\$ en 2006-2007. Si rien n'est fait, l'institution se dirige vers un déficit de 41 M\$ en 2007-2008. Mais c'est le projet de l'ilot Voyageur qui place le plus l'UQAM dans l'eau chaude. Annoncé à 325 M\$, il coûtera plus de 400 M\$.

Les récents projets immobiliers ont miné les finances de l'UQAM. C'est le projet de l'ilot Voyageur, connexe au terminus d'autocars,

qui place le plus l'UQAM dans l'eau chaude à l'heure actuelle. Les coûts de ce complexe – qui doit comprendre un pavillon universitaire, des résidences, un stationnement souterrain, une gare routière et une tour à bureaux – ont bondi. Ils sont passés de 325 M\$ à plus de 400 M\$.

Aussi, le Complexe des sciences a coûté 100 M\$ de plus que prévu. L'université reconnaît n'avoir loué que 30 % des locaux qu'elle destinait à des entreprises du secteur biopharmaceutique, mais prévoit augmenter ce pourcentage avec un nouveau bail.

PRESSE CANADIENNE

## Pas question de payer la note, disent les enseignants

Il pourrait y avoir des grincements de dents chez les étudiants et les enseignants de l'Université du Québec à Montréal. La direction de cette institution fréquentée par plus de 40 000 étudiants envisage d'augmenter les frais afférents des étudiants et de demander aux enseignants de faire quelques concessions afin de combler le manque à gagner qui s'élève à près de 300 millions \$.

Les projets immobiliers du pavillon des Sciences biologiques Pierre-Danseau et de l'Îlot Voyageur ont dépassé les coûts estimés. Chez le syndicat des professeurs de l'UQAM, on voit venir les coups. Le président du syndicat, Gaétan Breton prend les devants et avise la direction de l'UQAM qu'il n'appartient pas aux professeurs de payer pour les erreurs commises dans les bureaux administratifs. Il se souvient que les enseignants ont déjà été sollicités pour aider à équilibrer le budget de l'UQAM, il y a quelques années. « Quand le budget a été équilibré, rien n'a été remis aux professeurs », dit-il.

M. Breton s'inquiète pour le recrutement des professeurs. « Il y a déjà un manque de 300 enseignants à l'UQAM et 40% du personnel en place approche de la retraite. Comment allons-nous faire pour renouveler nos cadres si nous sommes en arrière de tout ce qui se donne à Montréal »

### Délires immobiliers

Le syndicat des professeurs ne comprend pas la direction de l'université qui demande à ses membres de se serrer la ceinture en cette période de crise. « Les délires immobiliers de l'Îlot Voyageur et du pavillon des Sciences, on s'en fiche royalement. Nous n'avons jamais été consultés sur ces deux projets », déclare M. Breton. (JCG)

## Dégel des droits de scolarité

### **LA PRESSE : Opinion : Quelle légitimité?: QUOI QU'EN DISENT LES LEADERS ÉTUDIANTS, LES QUÉBÉCOIS ONT VOTÉ POUR LE DÉGEL DES DROITS DE SCOLARITÉ, par Mathieu Laberge, professeur au Collège Gérald-Godin. - Le mercredi 02 mai 2007**

Aussitôt le Conseil des ministres assermenté, le nouveau gouvernement a annoncé son intention de procéder dès septembre au dégel des droits de scolarité, tel qu'il l'avait proposé lors du lancement de la campagne électorale. Comme on pouvait s'y attendre, les lobbies étudiants et leurs partenaires syndicaux ont vite réagi en brandissant le spectre de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève illimitée et en réclamant de nouvelles consultations publiques sur la question. Si on ne peut nier aux étudiants leur droit de former des ententes avec leurs alliés naturels et de protester contre cette décision, on peut certainement questionner la légitimité de leurs revendications face au choix qu'ont fait les électeurs québécois.

Au cours de la dernière campagne électorale, autant le PLQ que l'ADQ proposaient une forme quelconque d'augmentation des droits de scolarité. Si l'ADQ s'est faite plutôt discrète sur cet aspect de son programme électoral, le PLQ n'a pas essayé de cacher ses intentions, les rendant même publiques la veille du déclenchement des élections. Or, le jour du vote, plus de 2,5 millions d'électeurs, près des deux-tiers de ceux ayant exercé leur droit de vote, accordaient leur préférence à l'un ou l'autre de ces deux partis politiques en toute connaissance de cause. Il y a fort à parier que parmi eux, on compte plusieurs étudiants qui, sans applaudir à l'alourdissement de leur fardeau financier, reconnaissent la nécessité d'augmenter les droits de scolarité. Qui oserait maintenant prétendre que les Québécois " n'ont jamais voté pour ça " ?

Dans la même veine, demander de nouveau un large débat public sur l'accessibilité aux études, comme l'a fait la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU), relève purement et simplement de la mauvaise foi. Cette question a été débattue en long et en large au cours des dernières années. La Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale a même tenu une vaste consultation sur la qualité, l'accessibilité et le financement des études universitaires en 2004. Plus de 90 mémoires ont été déposés à cette occasion et 87 organismes, dont les associations étudiantes et les syndicats, ont été entendus par les parlementaires. Réclamer une nouvelle consultation moins de trois ans plus tard ressemble fort à une tentative de repousser l'échéance encore une fois... Il y a toujours bien une limite à vouloir réinventer la roue!

### Détournement de démocratie

Dans ce contexte, évoquer une grève générale et des moyens de pression pour l'automne ou tenter d'étirer la sauce en demandant un nouveau débat s'apparente à nier un choix démocratique et légitime de la population québécoise. Comme si quelque 200 000 étudiants, selon les chiffres officiels des trois grandes associations étudiantes nationales, pouvaient renverser à coup de pancartes et de manifestations le choix fait par dix fois plus de leurs concitoyens. Jean Charest a beau diriger un gouvernement minoritaire, il a tout de même été élu pour gouverner. Laissons-le donc réaliser ses engagements!

Le mouvement étudiant doit prendre acte du verdict qu'ont rendu les Québécois le 26 mars dernier. Pendant 14 ans, ceux-ci ont

accordé le bénéfice du doute à une politique qui n'a donné que peu de résultats concrets. Ils souhaitent maintenant changer de cap. La seule porte de sortie honorable pour les étudiants et leurs représentants consiste à ranger leurs slogans et à aller s'asseoir avec la ministre de l'Éducation afin de veiller à ce que ce dégel se

fasse de façon contrôlée, notamment en s'assurant qu'une partie des sommes perçues chez les étudiants serve à bonifier le régime d'aide financière. Toute autre réaction s'apparenterait à un déni de démocratie pour contrer une politique qui, de toute façon, semble désormais inévitable.

---

## LE DEVOIR : Attention, grévistes au travail! - Édition du mardi 01 mai 2007

---

Clairandrée Cauchy

Soumis à la loi 42 qui interdit tout arrêt de travail, les quelque 230 enseignants du cégep de Rimouski feront une drôle de grève aujourd'hui. Ils tiendront une «grève travaillée», c'est-à-dire qu'ils dispenseront leurs cours comme à l'habitude, mais leur salaire sera versé à des organismes communautaires et culturels de la région.

C'est environ 45 000 \$ qui seront ainsi donnés aujourd'hui par le syndicat à des groupes de la région, à même les salaires des enseignants.

Ce moyen de pression inusité vise à dénoncer la loi spéciale par laquelle le gouvernement a décrété leurs conditions de travail l'an dernier. Le syndicat local, membre de la Fédération autonome du collégial, dénonce également le sous-financement des cégeps en région. «On veut signaler la menace qui plane sur certains cégeps

en région, à cause du sous-financement et des baisses démographiques», explique le président du syndicat, Claude Gaudreau. Deux programmes pourraient disparaître selon lui, soit informatique et technique d'entretien industriel, malgré des taux de placement en entreprise importants.

Comme lors d'une grève classique, la journée commencera par une ligne de piquetage, «perméable», puisque le syndicat ne peut entraver le fonctionnement du cégep. Les enseignants iront ensuite vaquer normalement à leurs occupations. Une assemblée publique se tiendra cependant à midi avec des représentants syndicaux de différents secteurs et des personnes issues de groupes communautaires.

Pour M. Gaudreau, un tel moyen de pression pourrait faire des petits, quitte à utiliser les fonds pour mener des campagnes de publicité.

---

## LA PRESSE : Nouvelle présidente des cégépiens - Le mardi 1er mai 2007

---

Marie Allard

**Appelez-là Bond, Gen Bond. Une nouvelle présidente, Geneviève Bond-Roussel, a été élue à la tête de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).**

Âgée de 22 ans, elle compte répondre « aux attaques du gouvernement contre l'accessibilité aux études » en collaboration avec les associations étudiantes.

Étudiante en sciences humaines au collège de Rosemont, Mme Bond-Roussel entrera officiellement en fonction le 1er juin. C'est Guy-Aume Descôteaux, du cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, qui occupera la vice-présidence de la FECQ. Merlin Trottier-Picard, du cégep de Saint-Hyacinthe, a été élu responsable aux affaires internes

---

## THE GAZETTE: Students on campuses ready for tuition fee raise : Will go up \$50 per semester. Support for continued freeze not universal- many say increase is reasonable, necessary - Tuesday, May 01, 2007

---

NICK SAY, Freelance

Education Minister Michelle Courchesne's announcement last week that the provincial government will stick to its promise to end the 13-year freeze on university tuition provoked a surprising reaction from some students: They're in favour.

The fee hikes, set to take effect this fall, won't be dramatic: They'll rise by \$100 a year (\$50 a semester) until 2012. That would still leave undergraduate tuition for Quebec students, now about \$1,800 a year, well below the current \$3,600 national average.

James Lebonowski, 22, who studies modern languages at Concordia University, said he supports the end of the freeze.

"I don't know how it's financially viable to keep fees so low - \$100 a year is not \$1,000," he said.

"It's definitely justified," said Ken Mathieson, a Concordia engineering student. "If money is not put in, the quality of education is going to go down."

Mathieson is originally from Nova Scotia. He says Quebec's tuition fees don't even compare with those of his home province, where, according to Statistics Canada, the average for undergraduates was \$6,571 a year.

Lindsay Thomson, a history student at McGill University, said she was not surprised the freeze imposed in 1994 would end in September.

"I figured it was only a matter of time. They need to increase the quality of service and keep up with inflation," she said.

Some students support the end of the tuition fee freeze, but wish the increases could be implemented more gradually.

"I believe it's necessary, but I think \$50 a semester is a bit much," said Marie-Josée Gauthier, an accounting student at the Université du Québec à Montréal.

She said she'd prefer tuition fees to increase by \$50 a year, or every two semesters.

The students' views appear to be borne out by an analysis of voting among students in the March 26 provincial election.

The Quebec City daily Le Soleil examined results from campus ballot boxes at Quebec's main universities and found the Parti Québécois, which stridently opposed a rise in tuition fees and which normally captures healthy majorities on most campuses, managed to get an absolute majority on only one campus: UQAM.

A poll conducted during the election campaign for the Federation étudiante universitaire du Québec found only 61 per cent of adult Quebecers surveyed were opposed to tuition-fee increases.

Not all students support the end of the freeze.

"I'm definitely against it," said Sanji Hussein, 20, a McGill microbiology student. "I'm struggling as it is," added Hussein, who works part time at the Bay to finance her studies.

One reason the student federation opposes an end to the freeze is that it feels increased tuition will make higher education more exclusive.

"Education is a right for everyone," Federation spokesperson Jaouad Laroussi said.

Trevor Hanna, a spokesperson for the Montreal-based Association for Solidarity Among Student Unions, said he feels most students agree with that stand.

However, he acknowledged, "there's always going to be a difference of opinions."

Hanna, who says his group is "firmly opposed" to the tuition increases, contends some students who support ending the freeze might not be aware what that entails.  
"It's important that people are aware it's not just \$50. In five years, they'll be paying \$500 more a year," Hanna said.  
The association will carry out an awareness campaign in August to inform students about the new fees, he said.

Other student groups have vowed to mount large demonstrations against the fee hikes when classes resume in the fall.  
University administrators have expressed widespread support for tuition hikes, saying the higher fees are essential to keep up with rising costs.

---

## LE DEVOIR : Éditorial : Les cannibales de l'éducation, par Marie-Andrée Chouinard - Édition du lundi 30 avril 2007

---

Pierre Reid avait commencé son séjour à l'Éducation en reportant l'implantation de la réforme d'une année. Jean-Marc Fournier avait dû composer avec l'un des plus forts soulèvements étudiants de notre histoire. Michelle Courchesne, elle, a mis le pied dans le bal en prenant de front l'une des pires tares du réseau de l'éducation: son penchant cannibalesque.

C'était vendredi midi, devant un parterre de la Fédération québécoise des directeurs d'établissement d'enseignement. Mme Courchesne y effectuait sa première apparition publique depuis sa nomination au ministère de l'Éducation. Elle n'a pas hésité longtemps avant d'attaquer le sujet chaud des derniers mois, celui qui en fait saliver certains pendant que d'autres frémissent: l'abolition des commissions scolaires.

Mme Courchesne avait un auditoire de rêve pour prendre ainsi le taureau par les cornes: ce sont ces directeurs d'école qui, en pleine campagne électorale, ont lancé un immense pavé dans la mare en avouant leur penchant pour l'idée de Mario Dumont de rayer les commissions scolaires de la carte, du moins leur palier politique. La ministre n'a pas prêté flanc aux rumeurs, et a immédiatement confié qu'elle s'opposait à cette lubie, tout en invitant les commissions scolaires à «plus de flexibilité» et à «moins de normes».

Ce sont les collèges qui doivent quand même un peu rire dans leur barbe. Il n'y a pas si longtemps, qui donc brandissait études et analyses chiffrées pour préconiser la disparition des cégeps? Nulle autre que la Fédération des commissions scolaires du Québec, celle-là même qui se défend maintenant avec l'énergie du désespoir pour éviter que le Québec entier ne se rallie autour de sa mise à mort.

Le vaste terrain de jeu de l'éducation, de ses jardins de maternelle jusqu'à ses tours universitaires, préfère de loin jongler avec le

mot méfiance qu'avec son contraire. La métaphore cannibale ici s'explique: tous les trois financés à la tête de pipe, et donc obligés de pratiquer la concurrence pour le moindre dollar, les réseaux primaire-secondaire, collégial et universitaire ne s'aventurent que trop rarement en terrain coopératif. Ils pratiquent plutôt le corps à corps.

Il n'y a pas l'ombre d'un million à l'horizon, mais, déjà, cégeps et universités s'observent en chiens de faïence, attendant que ne tombe la répartition -- équitable! -- de la manne. Le Conseil supérieur de l'éducation le soulignait il y a un peu plus d'une semaine: non contentes de livrer une joute avec le privé, nos écoles publiques se font concurrence entre elles à coups de projets particuliers. Dans la cour des universités, ce n'est guère mieux: elles détestent que l'on en parle ainsi, mais c'est bel et bien une bataille qu'elles se livrent au grand jour en inaugurant des campus sur le parvis des autres...

Mme Courchesne l'aura compris: en récoltant le portefeuille du savoir, elle n'atterrit pas en terrain neutre. Son prédécesseur était homme de consensus et n'avait pas caché un certain agacement, pour ne pas dire un agacement certain, pour plusieurs de ces querelles internes. Aux belligérants têtus et boudeurs, Jean-Marc Fournier répliquait en appelant à la discussion et au compromis. «Vous me ferez signe lorsque vous vous serez entendus», a-t-il déjà dit à des réseaux en chicane, plaçant du coup plusieurs dossiers en mode attente.

La nouvelle ministre peut opter pour le consensus. Dans la cour d'école, on fait même appel à de jeunes médiateurs pour régler les conflits qui s'éternisent et dégènèrent, forçant les deux parties à s'écouter, puis à s'entendre. Parfois, lorsque la chicane perdure et que l'on veut faire bouger les choses, c'est toutefois la directrice qu'il faut faire intervenir.

**AU CÉGEP DE RIMOUSKI  
1<sup>er</sup> MAI : JOUR DE GRÈVE, JOUR DE SOLIDARITÉ!**

**POURQUOI  
UNE JOURNÉE DE GRÈVE?**

**PARCE QUE** le gouvernement Charest a bafoqué le droit à la négociation des travailleuses et des travailleurs des cégeps en leur imposant la Loi 43 (projet de loi 142) qui décrète leurs conditions de travail. Cette loi que le Bureau international du Travail (BIT), un organisme de l'ONU, vient tout juste de condamner

**PARCE QUE** le sous-financement chronique du réseau des cégeps perdure et met en péril des programmes techniques dont les taux de placement avoisinent pourtant les 100 %

**PARCE QUE** le ministère de l'Éducation entend réduire le nombre de programmes offerts en régions, privant celles-ci de leviers de développement essentiels

**PARCE QUE** le ministère de l'Éducation place les cégeps dans cette situation périlleuse, alors qu'il leur reconnaît les points forts suivants :

- Une offre de formation importante répartie sur tout le territoire
- Des formations très diversifiées
- Des investissements gouvernementaux assurant la qualité de la formation et des infrastructures
- Des employeurs très satisfaits
- Un taux de placement élevé
- Des programmes à jour
- Un système performant

1. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique, juin 2006, p. 3.

**POURQUOI  
UNE JOURNÉE DE GRÈVE TRAVAILLÉE?**

**PARCE QU'**il nous est impossible de procéder à une grève traditionnelle depuis l'adoption sous bâillon de la Loi 43 qui prévoit de lourdes amendes pour quiconque empêche le déroulement normal du travail dans les cégeps

**PARCE QUE** la grève travaillée, dans cette situation, nous permet d'exercer tout de même notre droit de parole

**PARCE QUE** les salaires de cette « journée de grève » ne retournent pas dans les coffres du gouvernement

**PARCE QUE** c'est l'ensemble des enseignantes et des enseignants qui décident de la manière d'en disposer : au Cégep de Rimouski nous avons choisi de transformer cette perte en investissement, en soutenant des organismes de la région

**PARCE QUE** cette action permet de créer des réseaux de solidarité entre différents acteurs de la région qui travaillent à son développement économique, social et culturel

**PARCE QUE** ce choix permet d'illustrer le rôle majeur du Cégep dans l'économie régionale



# Pas si péquistes, les campus

*Le Soleil* ouvre les boîtes de scrutin et révèle les vraies couleurs des étudiants → 2 et 3

# Pas de majorité péquiste

La promesse de maintenir le gel des droits de scolarité n'a pas rallié les étudiants



La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a dénoncé les intentions libérales tout au long de la campagne électorale. Ci-dessus, une manifestation devant la Chambre de commerce de Saguenav où Jean Charest prononçait un discours le 14 mars. — PHOTO: GUY A. ROY

## sur les campus

### Vote étudiant dans les boîtes de scrutin des campus universitaires

	PQ	PLQ	ADQ	PV	QS
U. Montréal	62	20	11	18	13
U. Laval	95	38	33	22	24
Sherbrooke	150	62	55	23	26
Trois-Rivières	36	30	36	3	2
Rimouski	94	51	42	6	39
Concordia	12	135	8	22	6

Source : Bureau du Directeur général des élections du Québec

**Gilbert Lavoie**  
glavoie@lesoleil.com

Malgré sa bataille contre le dégel des droits de scolarité, le Parti québécois n'a pas obtenu de majorité absolue sur les campus de la province aux dernières élections. C'est ce qui ressort d'un relevé des boîtes de scrutin, obtenu par *Le Soleil*, sur six des principaux campus de la province. Le vote combiné des deux partis qui proposaient le dégel des droits de scolarité, le PLQ et l'ADQ, a talonné et même dépassé celui du PQ sur certains campus, dont Laval et Trois-Rivières.

Le vote étudiant est généralement associé au Parti québécois et à la cause souverainiste, mais il a toujours été difficile de quantifier cet appui, parce que la majorité des étudiants vivent et votent à l'extérieur des campus universitaires. À la demande du *Soleil*, le bureau du Directeur général des élections a vérifié les résultats des boîtes de scrutin sur

les campus. L'échantillonnage est mince, mais il confirme que si les étudiants sont en général plus favorables au PQ, ils ont flirté abondamment avec tous les autres partis le 26 mars, privant André Boisclair d'appuis précieux.

Ainsi, le Parti québécois n'a même pas obtenu de majorité absolue à Montréal, Laval, Sherbrooke, Trois-Rivières et Rimouski. Il y a recueilli 437 votes, contre 554 pour ses adversaires. Les résultats du PQ seraient encore plus faibles si l'on tenait compte du vote des campus anglophones comme Concordia, qui ont appuyé massivement les libéraux.

**Les associations étudiantes n'ont pas demandé à leurs membres d'appuyer le Parti québécois**

Les verts et Québec solidaire étaient aussi opposés à un dégel des droits de scolarité, mais le PQ était le seul parti qui avait

une chance honnête de barrer la route aux libéraux. Or malgré leur promesse de dégeler les droits de scolarité, Jean Charest et Mario Dumont ont recueilli des appuis substantiels sur les campus francophones, avec un total de 378 votes, soit seulement 59 de moins que le PQ.

Cette situation est doublement gênante pour les associations d'étudiants qui se préparent à lancer la bataille contre le dégel des frais de scolarité à l'automne. Gênante d'abord pour les anglophones, dont les associations affirmaient la semaine dernière, que Jean Charest n'avait pas obtenu de mandat pour hausser les droits de scolarité. Déclaration surprenante quand on regarde les résultats du bureau de scrutin de Concordia, où les libéraux ont obtenu une majorité écrasante...

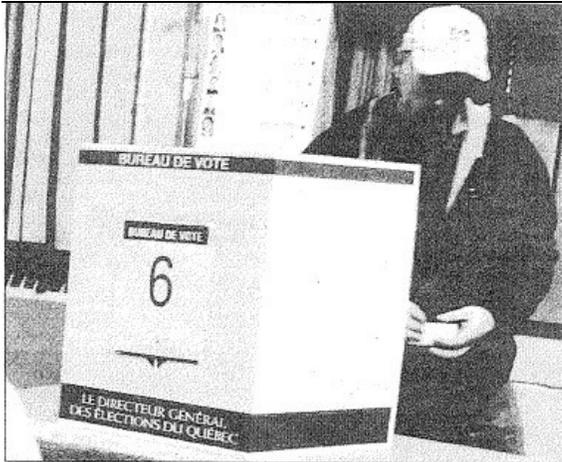
Du côté francophone, les associations étudiantes ont milité contre la hausse des droits pendant la campagne électorale, mais elles n'ont pas demandé à leurs membres d'appuyer le PQ. La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a mis

une caravane sur la route pour dénoncer les intentions libérales pendant la campagne électorale, mais elle s'est abstenue d'appuyer le Parti québécois. « On ne s'est pas vraiment posé la question. Nous avons informé les étudiants et les avons laissé faire leur choix librement », a expliqué le président de la FEUQ, Jean Patrick Brady. Même son de cloche à la CADEUL, de l'Université Laval.

Un appui formel au PQ aurait-il changé la donne? Il n'aurait

certainement pas nui, si l'on considère le nombre important d'étudiants qui ont donné leur appui aux verts, à Québec solidaire, et même aux libéraux et aux adéquistes.

Les chiffres des quelques boîtes de scrutin sur les campus n'ont pas la prétention de représenter parfaitement le vote étudiant, mais ils en sont un bon indice, d'autant plus qu'ils sont très près des données recueillies par les sondages auprès des 18-24 ans, dans les jours précédant le vote.



Dès les prochaines élections, le vote étudiant sera compté dans les circonscriptions de résidence principale des jeunes. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

## Finie, la concentration du vote étudiant

À moins d'avis contraire, les élections de 2007 auront été les dernières au cours desquelles le vote étudiant a été comptabilisé dans quelques circonscriptions du Québec où se trouvent les campus collégiaux et universitaires. En vertu d'une modification à la loi électorale, entérinée par tous les partis, le vote étudiant sera dorénavant compté dans les circonscriptions de résidence principale des jeunes.

Ainsi, un étudiant de Gaspé qui étudie à Sherbrooke votera par la poste pour le candidat de son choix dans Gaspé. La même chose s'ap-

pliquera à tous les Québécois qui vivent temporairement à l'extérieur de leur lieu de résidence principale. Ce changement permettra aux partis politiques de ne plus avoir à tenir compte du calendrier scolaire pour le choix de la date des élections.

Dans le passé, le PQ tentait de tenir les élections pendant l'année scolaire, afin de profiter du vote étudiant. Les libéraux faisaient le contraire. Selon l'un ou l'autre scénario, les circonscriptions comme Louis-Hébert, où habitent des milliers d'étudiants de l'Universi-

té Laval, pouvaient connaître des résultats radicalement différents de ce qu'auraient souhaité les résidents permanents.

Ces changements à la loi permettront également d'éviter que le vote étudiant n'influence indument le résultat des élections complémentaires. Ainsi, un étudiant de Matane aux études à Chicoutimi n'aura plus le droit de vote lors d'une élection complémentaire dans Chicoutimi. Par contre, il aura le droit de voter à distance lors d'une élection complémentaire dans Gaspé. *Gilbert Lavoie*

## LE SOLEIL : Un dégel trop timide : un économiste de l'éducation suggère de faire contribuer davantage les étudiants - Le lundi 30 avril 2007

# Un dégel trop timide

### Un économiste de l'éducation suggère de faire contribuer davantage les étudiants

Annie Morin  
amorin@lesoleil.com

Le dégel imminent des droits de scolarité n'est ni une injustice ni une menace à l'accessibilité aux études, plutôt une nécessité. Et tant qu'à ouvrir la boîte de Pandore, le gouvernement du Québec devrait puiser davantage dans les poches des étudiants et ajuster leur facture en fonction de leur programme d'études.

Clément Lemelin, professeur au département des sciences économiques à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et spécialiste des aspects économiques de l'éducation, était l'invité de l'Association des économistes québécois, hier, au Château Frontenac.

Il est venu dire que l'augmentation des droits de scolarité projetée par le gouvernement minoritaire de Jean Charest ne fait que les ramener, en dollars réels, au niveau du gel de 1994. Au point où il hésite à utiliser le mot dégel, auquel il préfère le terme «réajustement».

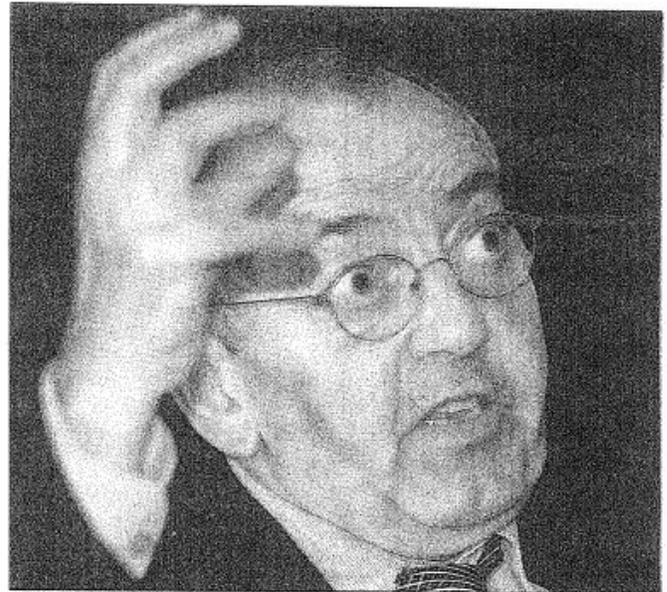
Les libéraux veulent augmenter les droits de scolarité de 50 \$ dès le trimestre d'automne. Ils

feront de même à l'hiver et reviendront à la charge les quatre années suivantes. D'ici 2011-2012, la facture grimpera donc de 1668 \$ à 2168 \$ par année, soit environ 30 %. C'est à peine plus que l'indexation.

M. Lemelin a rappelé que le gouvernement du Québec investit davantage en éducation postsecondaire que ses homologues des autres provinces canadiennes. Il ne voit pas pourquoi cette contribution devrait encore augmenter, alors que celle des étudiants québécois demeure largement inférieure à celle de leurs camarades du reste du pays. «Pourtant, c'est un investissement très payant pour eux.»

Sans prôner une remontée à la moyenne canadienne, qui avoisine 5000 \$, M. Lemelin estime que le seuil psychologique de 3000 \$ pourrait facilement être franchi.

Il souligne que la hausse spectaculaire des années 1990 n'a pas miné la fréquentation. Au contraire, il y a eu plus d'inscriptions dans les universités. Et même s'il y avait un effet cette fois, ce ne serait pas nécessairement une mauvaise



Clément Lemelin, professeur au département des sciences économiques à l'UQAM hésite à utiliser le mot dégel, auquel il préfère le terme «réajustement». — PHOTO LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

nouvelle, dit-il, car «certains seraient plus prudents dans l'utilisation des services». Façon polie de dire qu'il se trouverait moins d'étudiants pour se traîner les pieds.

M. Lemelin s'élève contre les associations d'étudiants et de professeurs qui réclament une nouvelle consultation publique et un débat à l'Assemblée nationale sur la pertinence d'augmenter les droits de scolarité. Par contre, il se dit prêt à débattre de leur modulation en fonction des programmes d'études. À son avis, les étudiants devraient

payer davantage pour accéder aux programmes plus coûteux et mieux rémunérés. «Pourquoi ça coûterait le même prix en médecine vétérinaire qu'en travail social?» demande-t-il.

En contrepartie, le spécialiste croit qu'il faut bonifier l'aide financière pour s'assurer que les étudiants provenant de familles moins fortunées puissent poursuivre des études postsecondaires. «Il faut se demander si les paramètres actuels permettent aux étudiants de survivre ou de vivre de façon décente.»

---

---

## LE SOLEIL : Les droits de scolarité ne sont pas intouchables, selon Landry - Le lundi 30 avril 2007

---

Gilbert Lavoie, Québec

**L'ancien leader du PQ, M. Bernard Landry estime que le débat sur les droits de scolarité ne devrait pas porter sur le fait qu'ils sont intouchables, mais plutôt sur un principe sacré, celui de l'accessibilité.**

M. Landry estime que les leaders étudiants ont peut-être fait «une erreur de stratégie dans ce qui semblait être le débat de leur vie» aux dernières élections, mais il ajoute que le gouvernement Charest a agi de façon prématurée en ce domaine.

«Je dis prématuré, parce qu'on n'a pas étudié d'autres modalités. Par exemple, l'exemption des frais de scolarité durant les études

et le repaiement après, un peu comme certains autres pays ont essayé de le faire. On ne paie pas tant qu'on n'a pas son diplôme, et quand on l'a, on paie selon ses moyens et les salaires que l'on gagne. Et les frais de scolarité eux-mêmes pourraient être modulés selon ce que l'on peut attendre de rémunération dans l'emploi. Si on est anthropologue, on peut payer des frais de scolarité moindres que si on est en médecine».

M. Landry précise que cette hypothèse ne doit pas être vue comme une position ou une doctrine de sa part, mais comme une piste de réflexion.

---

## LA TRIBUNE : Une commission d'étude s'impose, par François Landry, Détenteur d'une maîtrise en histoire du mouvement étudiant - Le lundi 30 avr 2007

---

Voilà, les étudiants devront payer plus cher pour étudier en septembre prochain! Le Parti libéral du Québec (PLQ) a tenu promesse. Il procédera à un dégel des droits de scolarité de l'ordre de 50 \$ par session.

L'étudiant ne paiera plus 1668 \$, mais bien 2168 \$ en 2011-2012, sans compter les frais afférents implantés par les universités. Une commission d'étude sur le financement du système d'éducation s'impose. Le gouvernement dégèle à l'aveuglette et se soustrait de son rôle de soutien financier.

Sur quoi se base le PLQ pour chiffrer le dégel à 50 \$ par session? N'est-ce pas un montant arbitraire? Avec ce tarif, les étudiants devront payer en cinq ans 500 \$ de plus, ce qui signifie une hausse de 30 pour cent. De son côté, l'Action démocratique du Québec (ADQ) parle plutôt d'indexer les droits de scolarité à l'indice du prix à la consommation, soit environ 2 pour cent annuellement, ce qui représenterait 16 \$.

Le PLQ a toutefois mentionné qu'il bonifierait en "concordance" les prêts et bourses et qu'il investirait 1 milliard \$ en éducation postsecondaire durant son mandat (promesse issue de sa plateforme électorale).

Cependant, de cette somme, 800 millions \$ iront directement dans les coûts du système. Il ne reste que 200 millions \$ à partager entre les cégeps et les universités. Si nous divisons cet argent selon les proportions habituelles - 40 pour cent pour les cégeps et 60 pour cent pour les universités - il ne reste que 120 millions\$ pour le second groupe.

Avec la hausse des droits de scolarité de 50 \$, les étudiants des universités verseront à l'État 280 millions \$ sur cinq ans. Le calcul est simple: les étudiants financeront eux-mêmes le réseau universitaire. Pour chaque dollar investi par le gouvernement, les étudiants en verseront deux.

Ce désengagement de l'État n'est pas nouveau. Rappelons que les subventions du gouvernement aux universités, par étudiant à équivalence à temps plein, sont demeurées stagnantes entre 1989-1990 et 2006-2007, passant de 8377 \$ à 8563 \$, en dollar constant de 1989-1990. Pour pallier le manque à gagner, les universités ont implanté les frais afférents. Depuis le gel de 1994, ces frais ont augmenté de 300 pour cent, selon les campus. À l'UQTR, ils se chiffrent à 191 \$ par année, à l'Université de Montréal c'est 502 \$ et à McGill University c'est 871 \$.

### Presque sous bâillon

Certes, cela fait beaucoup de chiffres, mais le plus important à retenir, c'est la formule que le gouvernement minoritaire a utilisée pour dégeler les droits de scolarité. D'abord, il procède exactement de la même manière qu'en 1989 - le PLQ avait décrété le dégel durant la période d'examen de décembre. Il annonce cette fois-ci le dégel à la fin de la session universitaire.

Le comble n'étant pas la date, mais la méthode. Afin d'éviter un débat de société, mais aussi à l'Assemblée nationale, il modifiera les règles budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Sans un minimum de consultation publique, la politique du PLQ s'apparente au bâillon.

Finalement, qu'attend l'ADQ pour exiger une commission d'étude sur le financement du système d'éducation. M. Dumont, qui s'enorgueillit d'être un démocrate près du "vrai monde", doit jouer son rôle de chef de l'opposition. Le Parti québécois, pour sa part, n'a pas de leçon à donner. Durant les années des gouvernements péquistes - 1994-2003, les frais afférents ont substantiellement augmenté, sans oublier que l'aide financière aux études est passé de 403 millions \$ à 279 millions \$, pour atteindre aujourd'hui 375 millions \$.

---

## CYBERPRESSE : Malgré le gel promis des péquistes, pas d'appui sur les campus - Le lundi 30 avril 2007

---

Québec

**Malgré sa bataille contre le dégel des droits de scolarité, le Parti québécois n'a pas obtenu de majorité absolue sur les campus de la province aux dernières élections.**

C'est ce qui ressort d'un relevé des boîtes de scrutin, obtenu par *Le Soleil*, sur six des principaux campus de la province. Le vote combiné des deux partis qui proposaient le dégel des droits de scolarité, le PLQ et l'ADQ, a talonné et même dépassé celui du PQ sur certains campus.

L'échantillonnage de l'analyse sur les campus est mince, mais il confirme que si les étudiants sont en général plus favorables au

PQ, ils ont flirté abondamment avec tous les autres partis le 26 mars, privant André Boisclair d'appuis précieux.

Ainsi, le Parti québécois n'a même pas obtenu de majorité absolue à Montréal, Laval, Sherbrooke, Trois-Rivières et Rimouski.

Ces constats surgissent alors que les associations d'étudiants se préparent à lancer la bataille contre le dégel des frais de scolarité à l'automne.

Les associations d'étudiants anglophones affirmaient, la semaine dernière, que Jean Charest n'avait pas obtenu de mandat pour hausser les droits de scolarité. Or, le vote des campus anglophones comme Concordia a appuyé massivement les libéraux.

---

# Un dégel en douce

**A** peine en poste, la nouvelle ministre de l'Éducation s'est empressée cette semaine d'annoncer une hausse des droits de scolarité de 30 % d'ici 2011-2012. En pleine fin de semestre, alors que les étudiants ont le nez plongé dans leurs livres, le moment semble bien choisi. Pas de manifestations en vue. Pas de débats à l'horizon. Personne à gauche. Personne à droite. Allez hop! Une chose de réglée. Vous avez eu votre gel pendant quatre ans? Alors, payez maintenant. Ce sera 50 \$ de plus par trimestre dès septembre. Et qu'on n'en entende pas un rouspéter!

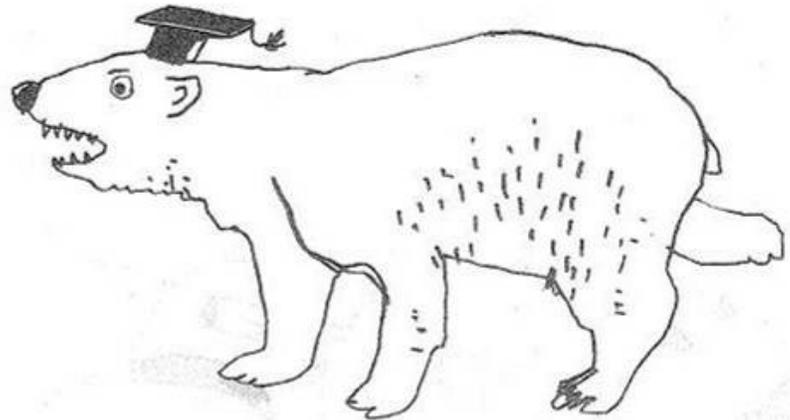
Fait curieux, la décision a été prise avant même que ne soit complétée l'étude que les libéraux avaient eux-mêmes commandée sur la question en juin 2006. Répondant à une recommandation du rapport Gervais exigeant un débat public rigoureux sur le financement de l'éducation, le Ministère avait alors demandé à une spécialiste en économie de l'éducation d'approfondir le sujet. L'étude devait notamment se pencher sur l'impact de la gratuité scolaire, d'un dégel suivant l'inflation ou encore d'une facture modulée en fonction du coût du programme choisi et de la rentabilité du diplôme. Examinez-nous ça à tête reposée, si vous le voulez bien, vénérés experts universitaires. On apprécie votre rigueur. On attend votre diagnostic avec impatience. Mais pendant ce temps-là, si ça ne vous dérange pas trop, nous, on va prendre une décision tout seuls dans notre salon...

verai une étude pour l'appuyer. Mais si, vraiment, on avait toutes les données en main, pourquoi donc, en premier lieu, avoir commandé une autre analyse? Et si on ne les avait pas, pourquoi donc n'avoir pas attendu, ne serait-ce que pour la forme, que l'étude soit complétée avant de décréter une hausse de 30 % en cinq ans?

La méthode, donc, laisse songeur. Et si c'est avec la même rigueur que l'on compte s'attaquer à la bonification des prêts et bourses, afin que les moins nantis, comme on nous le promet, ne soient pas touchés par cette hausse, les étudiants ont de quoi s'inquiéter. Il y a là un flou politique qui n'augure rien de bon.

On nous dira que les étudiants d'ici sont bien gâtés, eux qui n'ont pas vu leurs droits de scolarité augmenter depuis 1994. Ce n'est pas tout à fait vrai, puisqu'il faut ajouter à leur facture ce qu'on appelle les « frais afférents ». Des frais exigés pour toutes sortes de choses (administration, informatique, etc.), qui varient d'une université à l'autre et qui ne sont pas inclus dans les droits de scolarité. Entre 1994 et 2006, la hausse de ces frais correspondait pour les étudiants québécois à une augmentation de 19 % de leur facture totale. Les libéraux s'étaient engagés en 2003 à adopter une loi-cadre pour limiter ces frais. Mais contrairement à la promesse de dégel si promptement remplie, la réalisation de celle-ci se fait encore attendre.

On nous dira par ailleurs que la hausse des droits de scolarité n'est pas un client. Cela dit, même si on ne s'en tient qu'à un débat de calculatrices, il faut noter que d'ici cinq ans, d'après le plan de dégel annoncé, les deux dollars par



semaine deviendront 10. Ce qui, au bout d'un baccalauréat, pourrait faire augmenter l'endettement d'un étudiant de plus de 3000 \$.

Voilà une somme énorme, surtout quand on sait que la majorité des étudiants gagnent moins de 10 000 \$ par année.

Il n'y a pas de lien prouvé de cause à effet entre l'accessibilité aux études et les droits de scolarité. Certaines études soulignent que ce n'est pas tant les coûts réels de l'université qui découragent les plus démunis d'y accéder que la perception de ces coûts. En d'autres mots, ce n'est pas parce que l'université coûte cher que les gens de milieux pauvres la fréquentent moins, mais bien parce qu'ils pensent qu'elle coûte cher et en

sous-estiment les bénéfices. En ce sens, toute hausse substantielle des droits pourrait les décourager encore davantage, a déjà averti le Conseil supérieur de l'éducation. A moins que la hausse ne s'accompagne de mesures efficaces pour en réduire l'impact auprès des plus pauvres. Mais pour l'heure, il y a de quoi rester sceptique.

La bonne nouvelle pour les plus démunis qui hésitent à fréquenter l'université, c'est que le fossé entre leur perception et la réalité se rétrécit. Puisque de toute façon ils pensent que ça coûte cher, autant leur en donner pour leur argent...

**COURRIEL**  
Pour joindre notre chroniqueuse :  
rima.elkouri@lapresse.ca

***D'ici cinq ans, d'après le plan de dégel annoncé, les deux dollars par semaine deviendront 10. Ce qui, au bout d'un baccalauréat, pourrait faire augmenter l'endettement d'un étudiant de plus de 3000 \$. Voilà une somme énorme, surtout quand on sait que la majorité des étudiants gagnent moins de 10 000 \$ par année.***

On nous dira qu'en matière d'études sur le financement de l'éducation, on est loin de la pénurie. C'est vrai. Donnez-moi votre point de vue sur le dégel des droits de scolarité, je vous trou-

étudiant, ce n'est pas la mer à boire. C'est le prix d'une bière au dépanneur. Une petite bière de moins par semaine et vous allez y arriver, diront les forts en maths un brin démagos. Et on se

l'étudiant n'est pas un client.

Cela dit, même si on ne s'en tient qu'à un débat de calculatrices, il faut noter que d'ici cinq ans, d'après le plan de dégel annoncé, les deux dollars par

## **LE DEVOIR : Opinion : Dégel des droits de scolarité - Une commission d'étude est nécessaire, par François Landry, Titulaire d'une maîtrise en histoire du mouvement étudiant - Édition du vendredi 27 avril 2007**

Voilà, les étudiants devront payer plus cher pour étudier en septembre prochain! Le Parti libéral du Québec (PLQ) a tenu promesse. Il procédera à un dégel des droits de scolarité de l'ordre de 50 \$ par semestre. L'étudiant ne paiera plus 1668 \$ mais bien 2168 \$ en 2011-12, sans compter les frais afférents implantés par les universités. Une commission d'étude sur le financement du système d'éducation s'impose. Le gouvernement dégèle à l'aveuglette et se soustrait de son rôle de soutien financier.

Sur quoi se base le PLQ pour chiffrer le dégel à 50 \$ par semestre? N'est-ce pas un montant arbitraire? Avec ce tarif, les

étudiants devront payer 500 \$ de plus en cinq ans, ce qui signifie une hausse de 30 %. De son côté, l'Action démocratique du Québec (ADQ) parle plutôt d'indexer les droits de scolarité à l'indice du prix à la consommation, soit environ 2 % annuellement, ce qui représenterait 16 \$.

Le PLQ a toutefois mentionné qu'il bonifierait en « concordance » les prêts et bourses et qu'il investirait un milliard de dollars en éducation postsecondaire au cours de son mandat (promesse issue de sa plateforme électorale). Cependant, de cette somme, 800 millions iront directement dans les coûts du système. Il ne reste que 200 millions à partager entre les cégeps et les

universités. Si nous divisons cet argent selon les proportions habituelles (40 % pour les cégeps et 60 % pour les universités), il ne reste que 120 millions pour le second groupe.

Avec la hausse des droits de scolarité de 50 \$ par semestre, les étudiants des universités verseront à l'État 280 millions en cinq ans. Le calcul est simple: les étudiants financeront eux-mêmes le réseau universitaire. Pour chaque dollar investi par le gouvernement, les étudiants en verseront deux.

Ce désengagement de l'État n'est pas nouveau. Rappelons que les subventions du gouvernement aux universités, par étudiant à équivalence à temps plein, sont demeurées stagnantes entre 1989-90 et 2006-07, passant de 8377 à 8563 \$, en dollars constants de 1989-90. Pour pallier le manque à gagner, les universités ont créé les frais afférents. Depuis le gel de 1994, ces frais ont augmenté de 300 %, selon les campus. Ils totalisent 191 \$ par année à l'UQTR, 502 \$ à l'Université de Montréal et 871 \$ à l'université McGill.

Certes, cela fait beaucoup de chiffres, mais le plus important à retenir, c'est la formule que le gouvernement minoritaire a utilisée

pour dégeler les droits de scolarité. D'abord, il procède exactement de la même manière qu'en 1989: le PLQ avait en effet décrété le dégel pendant la période d'examen de décembre. Il annonce cette fois-ci le dégel à la fin du semestre universitaire, le comble n'étant pas la date mais la méthode. Afin d'éviter non seulement un débat de société mais aussi [une discussion] à l'Assemblée nationale, il modifiera les règles budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Sans un minimum de consultation publique, la politique du PLQ s'apparente au bâillon.

Finalement, qu'attend l'ADQ pour exiger une commission d'étude sur le financement du système d'éducation? Mario Dumont, qui s'enorgueillit d'être un démocrate près du «vrai monde», doit jouer son rôle de chef de l'opposition. Le Parti québécois, pour sa part, n'a pas de leçon à donner. Pendant les années des gouvernements péquistes, de 1994 à 2003, les frais afférents ont substantiellement augmenté, sans oublier que l'aide financière aux études est passée de 403 à 279 millions de dollars, atteignant aujourd'hui 375 millions.

---

## **LE DEVOIR : Opinion : Les droits de scolarité au Québec: un débat démocratique s'impose, par Cécile Sabourin, Présidente de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université - Édition du vendredi 27 avril 2007**

---

En 2004, la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) recommandait au gouvernement de faire précéder toute modification de la politique des droits de scolarité d'un large débat public qui s'inscrive dans le cadre de l'objectif du maintien de l'accessibilité universelle.

Loin de s'orienter dans cette direction, la ministre de l'Éducation vient de confirmer le dégel des droits de scolarité, accentuant ainsi un affrontement avec les fédérations étudiantes québécoises et détruisant toute possibilité de débattre en profondeur et sereinement de cette question.

Dans le contexte du sous-financement des universités, la question des droits de scolarité est devenue le symbole de l'accessibilité des études supérieures. Cette accessibilité de même que le financement des universités sont des questions globales, fondamentales et surtout trop complexes pour qu'on les réduise à une simple décision relative au gel ou au dégel des droits de scolarité.

La FQPPU est d'avis que les Québécois doivent, en l'absence de toute urgence, se donner les conditions d'un débat permettant un approfondissement de l'enjeu dans son ensemble.

### **Outil de développement des sociétés**

On reconnaît unanimement le rôle déterminant du savoir pour le développement global des sociétés. L'éducation prépare les personnes à contribuer le plus efficacement possible à l'avenir du Québec, et ce, par leurs activités dans toutes les sphères de leur vie. Depuis le plus jeune âge jusqu'à la fin de la vie, toute personne est susceptible, si elle en a les capacités et la volonté, de poursuivre sa scolarisation, d'aspirer à des études universitaires et d'attendre de la société québécoise qu'elle la soutienne dans ses choix. [...] La FQPPU réitère que l'accessibilité des études supérieures est un droit et qu'il revient d'abord aux gouvernements de le faire respecter.

Le Québec s'est donné un réseau universitaire dont il est très fier et qui lui a permis de prendre sa place parmi les nations développées et instruites. Cependant, les études ne manquent pas pour démontrer que le Québec n'obtient pas encore, pour sa population, des taux de réussite aux études supérieures lui permettant d'affirmer que le mandat est accompli. Selon les derniers indicateurs de la CREPUQ, sur 100 jeunes Québécois qui entrent dans le système scolaire, 29 termineront un baccalauréat, neuf obtiendront une maîtrise alors qu'une seule personne parviendra au doctorat. Tout au long de la poursuite des études se dressent des embûches qui incitent à l'abandon, entraînant pour le

Québec des coûts au sujet desquels il serait bon de s'interroger. [...]

### **Les étudiants: une «faune» diversifiée**

Les besoins de formation associés à la société du savoir (éducation de base, études avancées, réorientation professionnelle, recyclage, spécialisation) se manifestent à différents stades de la vie des personnes. Comment mieux saisir la problématique étudiante qu'en reconnaissant la diversité des statuts et des caractéristiques des étudiants aux divers cycles?

Du point de vue de l'âge, les données sont claires: plus on est jeune, plus on a tendance à étudier à temps complet. Toutefois, en 2005, 19 % des inscrits au baccalauréat avaient plus de 24 ans, un âge où, «normalement», on a terminé le premier cycle. Pour la même année, près des deux tiers des inscrits au deuxième cycle à temps partiel dépassaient la trentaine. Le pourcentage était de 28 % pour les étudiants à temps complet. Ces quelques données révèlent que les projets d'études se conjuguent probablement avec des activités professionnelles et des responsabilités familiales.

Peut-on présumer que les étudiants à temps complet et à temps partiel, quelle que soit leur provenance géographique et socioéconomique, reçoivent un soutien adéquat pour leurs études, qu'ils ont un accès similaire aux régimes de prêts et bourses et que ce dernier est équitable?

### **Les coûts et l'endettement associés aux études universitaires**

Si la pointe de l'iceberg que sont les droits de scolarité est un sujet abondamment traité sur lequel les opinions sont de plus en plus polarisées, bien d'autres frais sont requis de quiconque s'engage dans des études universitaires: frais afférents, qui ont connu des hausses substantielles, variables selon les universités et parfois selon les programmes, achat de volumes, documents, ordinateur s'ajoutant aux dépenses de logement, de subsistance et de transport.

L'évaluation des sommes nécessaires à la poursuite d'études universitaires a fait l'objet de nombreuses études, démontrant que le métier d'étudiant est coûteux et que tous les gens n'ont pas les moyens de le pratiquer, ce que la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) s'emploie à [documenter].

Selon une recherche de Statistique Canada, L'enquête auprès des titulaires d'un doctorat: profil des diplômés récents, la majorité (56 %) des diplômés ne contractent pas de dettes pour financer leurs études de doctorat. Peut-on expliquer autrement cette situation autrement qu'en supposant que des dettes d'études non

remboursées empêchent la poursuite d'études doctorales pour plusieurs?

Ces données partielles illustrent l'importance d'analyses plus fouillées ainsi que la pertinence de s'interroger sur les inégalités entre les conditions de vie des étudiants.

#### **Le soutien disponible**

En ce qui concerne les soutiens disponibles, quelques éléments d'information suscitent plus de questions qu'ils ne fournissent de réponses. Selon les plus récentes données de la CREPUQ, on note en 2003-04 une baisse significative du nombre de bénéficiaires du régime de prêts et bourses du gouvernement québécois par rapport à 1993-94, et ce, à tous les cycles d'études. Les étudiants se seraient-ils enrichis?

Au cours de la même période, tout porte à croire que les bourses octroyées par les universités et par les fondations universitaires

ou d'autres donateurs auraient augmenté. Un bilan est-il disponible? Il n'existe pas non plus de portrait d'ensemble pour les bourses aux cycles supérieurs, les contrats de recherche et les stages rémunérés, même si on peut supposer que le domaine d'étude et l'objet de recherche créent des variations de taille.

#### **L'avis de la FQPPU**

Préoccupée de l'accessibilité des études tout autant que du financement adéquat des universités, la FQPPU souhaite apporter sa contribution à la recherche de solutions concrètes et durables. Cependant, loin de dresser un portrait de la situation, ce qu'elle n'est pas en mesure de faire, elle tente ici d'illustrer la complexité de la situation et incite à la prudence. La question des droits de scolarité ne peut surtout pas être examinée sans une analyse globale du sous-financement des universités et des mesures d'accès aux études supérieures.

---

### **LE DEVOIR : Éditorial : Dégel : un premier pas, par Marie-Andrée Chouinard - Édition du jeudi 26 avril 2007**

---

Il y a de ces promesses électorales qui ne s'empoussièrent pas longtemps sur les tablettes gouvernementales. Ainsi en est-il de cet engagement des libéraux de piger 100 \$ de plus par année dans la poche des étudiants universitaires.

Une semaine après son entrée en poste comme capitaine du grand navire de l'Éducation, la ministre Michelle Courchesne promet qu'elle ira de l'avant dès septembre avec le dégel des droits de scolarité. En exigeant 50 \$ de plus par semestre pendant cinq ans, elle ajoutera à terme 100 millions dans la cagnotte des universités affamées.

Pour ces établissements, qui affichent ensemble un déficit cumulé de près de 250 millions et qui réclament l'ajout de 400 millions récurrents à leur base de financement, voilà une bouffée d'oxygène destinée à reprendre le souffle perdu. Mais la course est loin d'être terminée.

Arrivé en sauveur aux rênes de l'Éducation, Jean-Marc Fournier s'était initié aux joies, mystères, caprices et fredaines du réseau en affrontant une jungle d'étudiants outrés par la conversion de bourses en prêts. Mme Courchesne ne se frottera pas au même type de courroux généralisé, mais si le dégel n'est pas assorti d'une garantie de réinvestissement, c'est peut-être à la grogne des recteurs qu'elle goûtera.

Ceux-ci en ont déjà un peu en travers de la gorge pour vociférer leur mécontentement, mais ce n'est pas dans leur culture de cracher sur la main qui les nourrit. Les transferts fédéraux consentis par Ottawa n'atteindront finalement que 800 millions pour le Canada entier, contre les 2,2 milliards espérés. Décevant, le dernier budget du Québec n'a pas livré les fruits attendus. Et la gifle ultime: Jean Charest a promis de diminuer les impôts.

En privé, les recteurs ont hurlé leur rage. Quoi? Après des mois d'un discours favorable aux doléances universitaires, le premier ministre Charest s'empressait de répandre les gains du déséquilibre fiscal dans la cour des particuliers? En public toutefois, ils ont ravalé.

L'idée de dégeler ces droits fixés depuis 1994 aux mêmes 1668 \$ par année les rassemble désormais presque tous. Même le réseau de l'Université du Québec, qui avait pourtant toujours refusé de confesser un penchant pour la fin du gel, se rallierait à cette option, malgré quelques dissidences.

Le dégel, devenu nécessaire, ne peut pas mettre fin au sous-financement chronique des universités. Pendant que le Québec rouvre les vannes, les autres provinces, elles, continuent d'augmenter leurs droits! Impossible alors de parler de vrai rattrapage.

C'est donc un baume sur les plaies des universités, certes. Mais il ne soulage pas tous ces grands besoins: les bibliothèques dégarnies, les toits qui coulent et, surtout, les professeurs à embaucher à des conditions équivalentes à celles des universités de la planète, là où la valse de la concurrence se danse désormais.

Avant de passer en mode électoral, le gouvernement avait commandé une série d'études, dont une sur l'impact de scénarios modulant les droits de scolarité. Ces réflexions sont toujours attendues, mais Québec a préféré procéder avant de connaître leurs conclusions.

On ne sait donc pas dans quel grand plan directeur atterrit le dégel. Si le régime de prêts et bourses garantira le maintien de l'accessibilité. Si on ajoutera à la base des universités plus que ce que les étudiants y apporteront. Si d'autres voies seront étudiées, comme les droits différenciés, l'apport des étudiants étrangers ou la participation du secteur privé.

On peut piger les promesses électorales qui nous conviennent. En plus du dégel des droits de scolarité, les libéraux ont tendu dans leur plateforme un milliard de dollars de plus en appât pour le postsecondaire. À quand la réalisation de cette promesse? Les paris sont ouverts.

---

### **LE DEVOIR : Dégel des droits de scolarité - Les professeurs veulent un débat démocratique - Édition du jeudi 26 avril 2007**

---

Clairandree Cauchy

Les professeurs d'université invitent la ministre de l'Éducation à modérer ses ardeurs au sujet du dégel des droits de scolarité, afin de tenir un «débat démocratique serein» sur l'accessibilité aux études supérieures.

«Il n'y a pas eu d'étude qui tienne compte de la diversification de la clientèle étudiante et des autres coûts liés à la poursuite des études universitaires», déplore la présidente de la Fédération québécoise des professeurs d'université (FQPPU), Cécile Sabourin. Elle fait observer que la clientèle étudiante compte de plus en plus de personnes ayant des parcours en dents de scie, qui combinent

parfois les études avec le travail et la vie familiale, ou qui reviennent aux études après une expérience d'emploi. L'impact d'une hausse des droits de scolarité n'a pas été mesuré sur cette clientèle, qui a moins facilement accès aux bourses d'excellence qui se multiplient ces dernières années dans les universités.

Mme Sabourin craint que la hausse des droits de scolarité ne freine les ardeurs de jeunes issus de milieux où l'éducation est moins valorisée. «Dans beaucoup de groupes sociaux, l'impression que l'éducation universitaire coûte beaucoup et rapporte peu est bien présente», fait valoir Mme Sabourin, qui craint que ce raisonnement ne se répande davantage.

Elle souligne que la question du financement devrait faire l'objet de discussions plus larges. «La hausse des droits de scolarité fait l'affaire de certains groupes qui ont l'impression qu'on a trouvé une solution. Mais c'est une logique à courte vue», fait valoir Mme Sabourin.

Le Devoir révélait en début de semaine que la nouvelle ministre de l'Éducation avait l'intention d'aller de l'avant dès septembre

avec une hausse de 50 \$ des droits de scolarité. Cette hausse s'inscrit dans une stratégie plus large présentée par les libéraux pendant la campagne électorale visant à augmenter les droits de scolarité graduellement de 30 % d'ici cinq ans, les portant de 1668 \$ à 2168 \$ par année.

---

## LA VOIX DE L'EST : Une grève étudiante pointe à l'horizon - Le jeudi 26 avril 2007

---

Christine Devault, Granby

**La hausse des droits de scolarité annoncée par la ministre Michelle Courchesne, mardi, ne fait évidemment pas beaucoup d'heureux parmi les étudiants, bien que certains d'entre eux disent comprendre le choix du gouvernement. Quant aux fédérations étudiantes, elles pourraient organiser des actions contre cette augmentation en septembre.**

Le membre permanent de l'Association des étudiantes et des étudiants du cégep de Granby Haute-Yamaska (AEECGH-Y), Alain Breault, croit même que cette décision de la ministre de l'Éducation mènera à une grève générale illimitée dès la rentrée des classes en septembre. C'est à partir de ce moment que la

hausse des droits de scolarité de 50 \$ par session pendant cinq ans entrera en vigueur.

Alain Breault a par ailleurs précisé que plusieurs institutions scolaires, membres de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), avaient déjà en leur possession un mandat de grève.

### FECQ

Le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) dont fait partie l'AEECGH-Y, Étienne Hudon-Gagnon, déplorait lundi le fait que la ministre Courchesne ait pris une décision sans prendre la peine de discuter avec les étudiants, et ce, une semaine après que le cabinet du gouvernement ait été nommé. «Je trouve ça presque arrogant», a-t-il affirmé.

---

## THE GAZETTE: Tuition hikes to go ahead: minister - Thursday, April 26, 2007

---

The Gazette

Education Minister Michelle Courchesne said yesterday the Charest government is going ahead with its plan to raise tuition in two increments of \$50 each year, for five years, to keep its election promise.

"It is an electoral commitment that we have, and we're going to stick to it," the minister said.

But she said she does intend to consult with students, and Premier Jean Charest also has promised to boost student aid to ensure the higher fees are not an excessive burden.

"I will always have close relations with all student associations," Courchesne added, promising a "direct, frank dialogue."

The announced hike would add \$500 to annual fees by 2012 and after that date tuition would be indexed to inflation.

---

## CYBERPRESSE : Opinion : Le mirage du 100\$ par année, par Michel Caron, St-Ferréol-Les-Neiges - Le mercredi 25 avril 2007

---

**Lors de la présentation de cette mesure, les libéraux ont trouvé la formule du «deux dollars par semaine». Le monde a-t-il marché dans une tromperie? Comme rapporté dans l'article de ce matin, «Cette première hausse sera suivie par des augmentations de 50 \$ à chacun des semestres pour les cinq prochaines années.»**

Le calcul est simple,  $50 \times 2 = \$100$  par année, donc \$500 dollars au bout de cinq années. Hors tout ceci est-il un mirage? Présentement les frais de scolarité sont de 1668\$ par année, donc 834\$ par session. Selon la nouvelle du jour les frais augmenteront de 50\$ pour la session d'automne les frais seraient de (834 + 50) 884\$ et d'un autre 50\$ pour la session d'hiver (884 + 50) 934\$. Donc l'étudiant pour la première année aura payé (884 + 934) 1818\$ au lieu de 1668\$, soit une augmentation de \$150 pour son année d'étude. Alors l'augmentation n'est pas de \$2 par semaine, mais bien de \$3 par semaine. La deuxième année, la session d'automne coûtera (934 + 50) \$984 et pour la session d'hiver

(984 + 50) \$1034. L'étudiant aura payé pour la deuxième année de la réforme (984 + 1034) \$2018, soit une augmentation de (1818 - 2018) \$200 soit \$4 par semaine et non \$2. Voici ainsi les frais pour chacune des 5 années d'augmentation; (2007/08 884 + 934 = 1818) (2008/09 984 + 1034 = 2018) (2009/10 1084 + 1134 = 2218) (2010/11 1184 + 1234 = 2418) (2011/12 1284 + 1334 = 2618)

La sixième année s'il n'y avait pas d'augmentation de frais, le coût d'une année d'étude sera de (1334 X2) \$2668, soit \$1000 de plus que présentement pour une augmentation de 60% en un seul mandat libéral.

Le mirage vient du fait que l'augmentation du \$50 de la première session est également en vigueur la deuxième session, donc ce premier 50\$ coûte à l'étudiant 100\$ pour l'année. En ajoutant l'augmentation de la session d'hiver nous avons des frais de 150\$ de plus la première année et non de 100\$ comme présenté durant la campagne.

---

## RADIO-CANADA / QUÉBEC : Droits de scolarité : La CADEUL choquée - Mise à jour le mercredi 25 avril 2007 à 15 h 25

---

La décision du gouvernement Charest de hausser les droits de scolarité de 30 % sur 5 ans choque la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL).

La CADEUL doute de la légitimité d'une telle décision prise par un gouvernement minoritaire sans débat à l'Assemblée nationale.

La présidente de la CADEUL, Karine Millaire, déplore aussi le fait qu'aucune modification de l'aide financière aux étudiants n'ait été annoncée pour faire contrepoids au dégel des droits de scolarité.

Karine Miller craint pour l'accessibilité aux études supérieures. Les étudiants devront payer 1500 \$ de plus, en moyenne, pour compléter un baccalauréat.

La présidente de la CADEUL a fait savoir que les étudiants se mobiliseraient sous peu contre cette annonce et que les vacances d'été serviront à préparer la rentrée de septembre prochain.

---

---

## RADIO-CANADA / ABITIBI-TEMISCAMINGUE : Frais de scolarité : Les étudiants contre le dégel - Mise à jour le mercredi 25 avril 2007 à 14 h 45

---

Plus d'info

Audio et Vidéo

[Un reportage de Ian-Thomas Bélanger](#)

Les étudiants de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) accueillent mal le dégel des frais de scolarité annoncé par le gouvernement Charest.

Québec augmentera les frais de scolarité de 50 \$ par session pendant cinq ans dès septembre prochain. La facture des étudiants universitaires augmentera ainsi de 30 %.

Selon la présidente de l'Association générale des étudiants de l'UQAT, Amélie Mercier, le moment est mal choisi pour annoncer le dégel. « Nos étudiants sont en fin de session, donc, on doit les laisser se concentrer sur la fin de session. C'est en septembre qu'il va falloir les informer, savoir à quel point ils veulent se mobiliser sur la question », indique-t-elle.

L'association étudiante se dit prête à organiser des moyens de pression dès cet automne.

---

---

---

## LE DEVOIR : Hausse des droits de scolarité - Le dégel hérissé les associations étudiantes - Édition du mercredi 25 avril 2007

---

Clairandree Cauchy

La volonté de la nouvelle ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, d'honorer rapidement l'engagement de hausser les droits de scolarité hérissé les représentants étudiants, dont certains répliquent par une menace de grève générale cet automne.

Comme le révélait Le Devoir hier, la ministre Courchesne a confirmé son intention d'imposer une hausse de 50 \$ des droits de scolarité dès septembre prochain. Au total, sur cinq ans, ils devraient augmenter de 30 %, passant de 1668 \$ à 2168 \$ par année.

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), perçue comme la branche la plus radicale du mouvement étudiant, se prononcera lors de son congrès en fin de semaine sur une grève générale illimitée à l'automne. « On ne veut pas juste empêcher le dégel, on va continuer à demander la gratuité scolaire pour les études post-secondaires », précise le porte-parole de l'ASSE, Jaouad Laaroussi.

On est moins prompt à brandir le spectre d'une grève générale illimitée du côté des fédérations étudiantes collégiale et universitaire, sans toutefois l'écartier. « Il faut une gradation des moyens », explique le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Jean-Patrick Brady. Il juge « arrogante » l'attitude du gouvernement minoritaire libéral.

Son alter ego au collégial qualifie pour sa part d'« attaque assez flagrante » la volonté de la ministre d'aller de l'avant avec un dégel moins d'une semaine après son entrée en fonction. « Il y a des sous-financements récurrents dans les deux réseaux, ce n'est pas un dégel qui va régler ces problèmes », soutient le président de la Fédération étudiante collégiale (FECQ), Étienne Hudon-Gagnon.

La nouvelle tombe cependant à un bien mauvais moment pour la FECQ, qui doit changer de direction en fin de semaine prochaine et peine à définir son plan de match pour l'instant. « On va se concerter avec nos vis-à-vis universitaires, discuter à l'interne avec nos associations membres », explique M. Hudon-Gagnon.

La proposition de hausser les droits de scolarité doit être présentée sous peu au conseil des ministres et au Conseil du trésor. La ministre de l'Éducation discutera ensuite avec les intervenants universitaires, dont les étudiants, de la façon dont l'aide financière pourrait être bonifiée pour atténuer l'effet de la hausse.

Le porte-parole de l'ADQ en matière d'éducation, le nouveau député de Mirabel François Desrochers, promet de veiller au grain. « On ne veut pas qu'il y ait un dégel sans que les bourses suivent », prévient M. Desrochers, dont le parti proposait une indexation plus modérée des droits en fonction du coût de la vie. Il demande également au gouvernement d'augmenter sa portion du financement des universités plutôt que de laisser les étudiants assumer seuls le réinvestissement dans le réseau universitaire.

---

---

---

## LA PRESSE : Hausse des droits de scolarité sur cinq ans : Le Ministère n'attend pas l'étude sur le dégel - Le mercredi 25 avr 2007

---

Marie Allard

**Le ministère de l'Éducation va hausser les droits de scolarité de 50 \$ par trimestre dès septembre, sans attendre la livraison de l'étude qu'il a commandée à une experte sur le dégel. Promise pour le printemps 2007, cette étude examine l'impact financier de la gratuité scolaire à l'université, d'un dégel suivant l'inflation ou encore d'une facture modulée par champs d'études (plus cher en médecine qu'en philosophie, par exemple).**

« Ce n'est pas terminé, mais ça ne devrait plus tarder à être rendu au Ministère », a dit hier à *La Presse* Valérie Vierstraete, professeure d'économie de l'Université de Sherbrooke à qui ce mandat d'étude a été confié.

N'est-il pas décevant de préparer un rapport alors que la décision de hausser les droits a déjà été prise? « Ce n'est pas à moi de commenter ce genre de choses, a-t-elle répondu. On nous a bien dit de ne pas faire ce genre de commentaires tant que le rapport n'était pas rendu public. »

Il ne s'agit pas « d'un rapport de recommandations », plutôt de « constats », a fait valoir Valérie Grenier, attachée de presse de la nouvelle ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne. Elle n'a pu

indiquer quand l'étude - promise pour le printemps 2007 par l'ex-ministre Jean-Marc Fournier - allait être rendue publique.

**Pour les cinq prochaines années**

La hausse des droits de scolarité de 50 \$ par trimestre pour les cinq prochaines années a été confirmée par Mme Grenier. D'ici 2011-2012, les droits grimperont de 30 %, passant de 1668 \$ à 2168 \$ par année d'étude à temps plein.

Aucun projet de loi n'est nécessaire pour dégeler les droits : il suffit de faire approuver la hausse par le Conseil des ministres et le Conseil du Trésor. Cela se fera rapidement, selon Mme Grenier. La bonification des prêts et bourses sera faite « en concordance », a-t-elle indiqué.

**« Si la ministre Courchesne cherche la grève, elle l'aura! »**

La confirmation du dégel - alors que le trimestre universitaire tire à sa fin - a fait bondir les mouvements étudiants. « Si la ministre Courchesne cherche la grève, elle l'aura! » a dit Jaouad Laaroussi, porte-parole de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE). Déjà, sept associations membres de l'ASSE se sont prononcées en faveur de la grève générale illimitée à l'automne.

« Il faut s'attendre à un automne chaud » a corroboré Étienne Hudon-Gagnon, président de la Fédération étudiante collégiale

---

(FECQ). «Malheureusement, le gouvernement continue d'agir avec arrogance, a ajouté Jean-Patrick Brady, président de la Fédération étudiante universitaire. Au mois de septembre, nous allons consulter les étudiants sur les moyens de pression à envisager.» Favorable à une hausse plus modeste - limitée à l'indexation au coût de la vie -, l'Action démocratique va «suivre avec vigilance» le dégel proposé par le gouvernement.

«On tient absolument à ce qu'il y ait une augmentation des bourses en même temps, a dit François Desrochers, critique en matière d'éducation. Ensuite, il ne faut pas que les étudiants soient les seuls à réinvestir, le gouvernement doit aussi injecter de l'argent frais dans les universités.»

## LE SOLEIL : Droits de scolarité : Le dégel s'appliquera dès septembre – Mercredi 25 avril 2007

DROITS DE SCOLARITÉ

# Le dégel s'appliquera dès septembre

**MONTREAL** — Le gouvernement du Québec procédera dès septembre au dégel des droits de scolarité.

«Qu'un gouvernement minoritaire prenne une décision d'une telle importance sans même en débattre au moins à l'Assemblée nationale est inacceptable», a renchérit Karine Millaire, présidente de la Confédération des associations d'étudiants de l'Université Laval (CADEUL), selon l'attachée de presse de la Son équipe rappelle que la hausse anticipée n'épongera pas plus du quart du déficit des universités québécoises, qui tourne autour de 400 millions \$.

Denise Boucher, vice-présidente de la CSN responsable de l'éducation, est allée dans le même sens en réclamant une large consultation sur le thème du financement des universités. «Hausser les droits de scolarité risque d'entraîner le décrochage de bon nombre d'étudiants, particulièrement ceux de la classe moyenne de laquelle on prétend pourtant se préoccuper», a-t-il fait valoir.

Les leaders étudiants affirment que la contestation s'organise et se poursuivra jusqu'en septembre. Pour le moment, ils espèrent ne pas avoir recours à une grève générale illimitée.

### LES PATRONS

Seule voix discordante due hier : celle du tronon de Québec, qui estime que «l'heure n'est plus aux

consultations et que le gouvernement prendrait la bonne voie» en procédant à une hausse

de la facture des étudiants dès septembre.

Fixés cette année à 1668 \$

pour une session de 15 crédits, les droits de scolarité atteindront 2168 \$ en 2011-2012, soit

une augmentation de 30% en cinq ans.

*Le Soleil et PC*

## JOURNAL DE MONTRÉAL : Dès septembre : Dégel des frais de scolarité au Québec – Mercredi 25 avril 2007

DÈS SEPTEMBRE

# Dégel des frais de scolarité au Québec

**PC | Le gouvernement du Québec procédera dès septembre au dégel des droits de scolarité: c'est ce qu'a confirmé, hier, le bureau de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne.**

Dès la session d'automne, les universités québécoises hausseront les droits

de scolarité de 50 \$, selon l'attachée de presse de la ministre, Valérie Grenier. Cette première hausse sera suivie par des augmentations de 50 \$ à chacun des semestres pour les cinq prochaines années. Le gouvernement a toute la latitude pour fixer les droits de scolarité, qui font l'objet d'un gel depuis 1994. Mme Grenier précise toutefois qu'une telle

décision doit être autorisée par le Conseil des ministres et le Conseil du trésor.

### Surpris

Le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Jean-Patrick Brady, dit être surpris par cette nouvelle. Selon lui, le

gouvernement minoritaire de Jean Charest est loin d'avoir obtenu un chèque en blanc de la population.

Le nouveau président de la FEUQ s'explique mal pourquoi le gouvernement continue de faire preuve d'arrogance et fait payer les étudiants des erreurs relevant des transferts fédéraux.



---

---

## LA TRIBUNE : Les étudiants promettent «un automne chaud» - Le mercredi 25 avr 2007

---

Claude Plante, SHERBROOKE

### Les étudiants promettent «un automne chaud» au gouvernement de Jean Charest qui s'apprête à hausser les frais de scolarité dès la rentrée de septembre prochain.

«Il y aura beaucoup de pression sur le gouvernement», assure Jean-François Bossé, vice-président externe à l'Association générale des étudiantes et des étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines de l'UdeS (AGEFLESH).

«Il y aura des mouvements de protestation et la grève ne sera pas exclue. Ça sera aux membres de décider. Je ne vois pas comment les étudiants vont se laisser faire.»

Le ministère de l'Éducation a annoncé mardi son intention de hausser les droits de scolarité de 50 \$ par trimestre dès

septembre. Les étudiants québécois jouissaient d'un gel depuis de nombreuses années.

Pour le porte-parole de cette association étudiante connue pour son militantisme, il faut parler d'un faux gel, compte tenu des hausses des frais afférents imposés par les universités.

De plus, M. Bossé dénonce «la tactique» du gouvernement qui fait cette annonce pendant la période des examens, alors que les étudiants sont débordés dans leurs études.

«Nous nous y attendions car M. Charest l'avait annoncé durant la campagne électorale, mais nous l'attendions pas si tôt. Nous n'avons pas eu beaucoup de réactions des étudiants. Tout le monde est en fin de session», dit-il.

---

---

## MÉTRO : 1ère page : Étudiants en colère – Mercredi 25 avril 2007

---

# Étudiants en colère

MARIE-EVE SHAFFER  
shafferm@metronouvelles.com



**ÉDUCATION.** Les étudiants préparent leur réplique au gouvernement de Jean Charest qui s'apprête à dégeler les droits de scolarité dès le mois de septembre.

«C'est sûr qu'au mois de septembre, à la rentrée, on va aller sur le terrain pour des moyens de pression, a indiqué Jean-Patrick Brady, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

On va prendre l'été pour peaufiner certains aspects et on sera prêts.»

Le bureau de la nouvelle ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a confirmé hier qu'elle recommandera sans tarder la hausse des droits de scolarité au Conseil des ministres et au Conseil du trésor.

### Plus rapide que prévu

M. Brady ne s'attendait pas à un dégel si rapide. «On pensait que Jean Charest comprendrait que la population ne lui a pas donné un

**«C'est sûr qu'au mois de septembre, à la rentrée, on va aller sur le terrain pour des moyens de pression.»**

Jean-Patrick Brady,  
président de la FEUQ

chèque en blanc, puisqu'un gouvernement minoritaire a été élu», a-t-il déclaré.

En campagne électorale, le gouvernement libéral a promis d'augmenter les droits de scolarité de 50 \$ par trimestre pendant cinq ans. En contrepartie, il a prévu de bonifier le programme des prêts et bourses. La ministre procédera sous peu à des consultations sur les modalités d'application. Le gouvernement songerait à une hausse de l'aide de 25 %, alors que M. Brady croit qu'elle devrait atteindre 40 %, n'ayant pas été indexée depuis 1994.



photo Archives/Peggy Barbon  
Québec va de l'avant avec sa promesse de hausser les frais universitaires. Le gouvernement procédera dès septembre au dégel des droits de scolarité. Les universités québécoises hausseront les droits de scolarité des étudiants de 50 \$ dès la session d'automne. Cette hausse sera suivie par des augmentations de 50 dollars pendant les semestres suivants. P.6

## ■ FRAIS DE SCOLARITÉ

# Québec procédera au dégel dès septembre

Le gouvernement du Québec procédera dès septembre au dégel des droits de scolarité : c'est ce qu'a confirmé, hier, le bureau de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne.

Dès la session d'automne, les universités québécoises hausseront les droits de scolarité de 50 \$, selon l'attachée de presse de la ministre, Valérie Grenier. Cette première hausse sera suivie par des augmentations de 50 \$ à chacun des semestres pour les cinq prochaines années.

*Fixés cette année à 1668 \$ pour une session de 15 crédits, les droits de scolarité atteindront 2168 \$ en 2011-2012, soit une augmentation de 30 % en cinq ans.*

Le gouvernement a toute la latitude pour fixer les droits de scolarité, qui font l'objet d'un gel depuis 1994. Mme Grenier précise qu'une telle décision doit simplement être autorisée par le Conseil des ministres et le Conseil du Trésor.

Le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Jean-Patrick Brady, dit être surpris par cette nouvelle. Selon lui, le gouvernement minoritaire de Jean Charest est loin d'avoir obtenu carte blanche de la population. Le nouveau président de la FEUQ s'explique mal pourquoi le gouvernement continue de faire preuve d'arrogance et fait payer les étudiants des erreurs au niveau des transferts fédéraux.

M. Brady affirme que la mobilisation étu-

dante se poursuivra jusqu'en septembre. Pour le moment, il espère ne pas avoir recours à une grève générale illimitée. (PC)

---

---

## RADIO-CANADA / POLITIQUE : Droits de scolarité : Une hausse dès septembre - Mise à jour le mardi 24 avril 2007 à 23 h 10

---

Plus d'info

Audio et Vidéo

[Louis-Philippe Quimet a tâté le pouls des étudiants](#)

Le cabinet de la ministre de l'Éducation du Québec, Michelle Courchesne, l'a confirmé mardi matin: les droits de scolarités seront dégelés dès septembre.

Les augmentations seront de 50 \$ par session au cours des cinq prochaines années. Selon le ministère de l'Éducation, le coût d'une session de 15 crédits au niveau du baccalauréat est de 834 \$, excluant les frais afférents, supplémentaires ou généraux.

Les coûts seront augmentés de 100 \$ par année (deux sessions) pendant cinq ans. Ils devraient donc atteindre environ 2168 \$ en 2011-2012, ce qui représente une augmentation de quelque 33 % en cinq ans.

### Pas de vague à l'Assemblée nationale

Selon l'attachée de presse de la ministre, Valérie Grenier, le gouvernement libéral minoritaire a toute la latitude nécessaire pour fixer les droits de scolarité.

L'adoption de la hausse ne nécessite pas de projet de loi qui aurait provoqué un débat à l'Assemblée nationale. Pas besoin non plus de décret gouvernemental. Il s'agit en fait d'une simple modification aux règles budgétaires.

La ministre de l'Éducation n'a qu'à présenter son projet au Conseil des ministres, qui devrait l'approuver sans problème. D'autant plus que les libéraux et l'Action démocratique avaient tous les deux promis d'augmenter les frais de scolarité s'ils étaient élus.

Les droits de scolarité étaient gelés depuis 1994 au Québec.

### Pour et contre

Les réactions à la hausse des droits de scolarité sont partagées. Si le Conseil du patronat est pour, la CSN s'y oppose fortement.

Dans un communiqué, la vice-présidente de la CSN responsable du dossier de l'éducation, Denise Boucher, indique qu'il faut faire des consultations et que la question du sous-financement des universités ne passe pas nécessairement par la hausse des frais de scolarité.

« Hausser les droits de scolarité risque d'entraîner le décrochage de bon nombre d'étudiantes et d'étudiants, particulièrement ceux de la classe moyenne de laquelle on prétend pourtant se préoccuper », ajoute Denise Boucher.

Contrairement à la CSN, le Conseil du patronat du Québec croit que le temps des consultations est terminé et que le gouvernement fait bien de hausser les droits de scolarité universitaires.

« Les données disponibles indiquent qu'il n'y a pas de relation directe entre le niveau des droits de scolarité et l'accessibilité. En effet, malgré de faibles droits de scolarité au Québec, la fréquentation des universités y est parmi les plus faibles au Canada. De plus, certaines provinces canadiennes qui ont des droits de scolarité beaucoup plus élevés ont néanmoins un taux de participation supérieur à celui du Québec », affirme le président du CPQ, Michel Kelly-Gagnon.

Le Conseil croit aussi que l'élection du 26 mars dernier légitime une telle hausse puisque plus de deux Québécois sur trois ont appuyé un parti politique prônant le dégel des droits de scolarité.

---

---

## CYBERPRESSE : Dégel des droits de scolarité dès septembre - Le mardi 24 avril 2007

---

Montréal

**Le gouvernement du Québec procédera dès septembre au dégel des droits de scolarité: c'est ce qu'a confirmé, ce mardi, le bureau de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne.**

Dès la session d'automne, les universités québécoises hausseront les droits de scolarité de 50 \$, selon l'attachée de presse de la ministre, Valérie Grenier. Cette première hausse sera suivie par des augmentations de 50 \$ à chacun des semestres pour les cinq prochaines années. Le gouvernement a toute la latitude pour fixer les droits de scolarité, qui font l'objet d'un gel depuis 1994. Mme Grenier précise toutefois qu'une telle décision doit être autorisée par le Conseil des ministres et le Conseil du trésor.

Le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Jean-Patrick Brady, dit être surpris par cette nouvelle. Selon lui, le gouvernement minoritaire de Jean Charest est loin d'avoir obtenu chèque en blanc de la population. Le nouveau président de la FEUQ s'explique mal pourquoi le gouvernement continue de faire preuve d'arrogance et fait payer les étudiants des erreurs au niveau des transferts fédéraux.

M. Brady affirme que la mobilisation étudiante se poursuivra jusqu'en septembre. Pour le moment, il espère ne pas avoir recours à une grève générale illimitée.

Fixés cette année à 1668 \$ pour une session de 15 crédits, les droits de scolarité atteindront 2168 \$ en 2011-2012, soit une augmentation de 30 pour cent en cinq ans.

---

---

## ASSÉ : Communiqué de presse Contre le dégel, pour la gratuité! – 24 avril 2007

---

Montréal, le 24 avril 2007 - L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) défie le gouvernement de M. Jean Charest sur les propos tenus par le bureau de la nouvelle ministre de l'Éducation et rapportés par un quotidien montréalais. En effet, c'est par ce média que l'ASSÉ apprenait ce matin l'officialisation de la décision du nouveau gouvernement de dégel les frais de scolarité aussi rapidement qu'à la rentrée 2007. Comme l'a démontrée la manifestation du 29 mars, qui a rassemblé des milliers de personnes, la population étudiante du Québec est déjà sur un pied de guerre.

« Notre message est clair, un dégel est un véritable affront à la population étudiante : jamais nous ne l'accepterons », a déclaré Jaouad Laaroussi, porte-parole de l'ASSÉ. De surcroît, le Congrès de l'ASSÉ réunit à l'UQAM les 17 et 18 février dernier a invité les associations étudiantes du Québec à se positionner sur l'éventualité d'une grève générale illimitée en cas de dégel. Ainsi, plusieurs associations membres ont déjà affirmé leur détermination de ne pas laisser le gouvernement libéral agir

impunément. « Si la ministre Courchesne cherche la grève, elle l'aura! » clame le porte-parole de l'ASSÉ.

Rappelons qu'une augmentation des frais de scolarité nuirait gravement à l'accessibilité du réseau d'éducation post-secondaire, entrant en totale contradiction avec sa mission. « En plus, la facture réelle de la population étudiante a augmenté depuis 1994 tandis que leur salaire baissait d'environ 17,2 %. On ne se demande plus pourquoi les familles plus pauvres envoient beaucoup moins leurs enfants à l'université. » De plus, le droit à une éducation gratuite est mis de l'avant autant dans la Charte des droits et libertés au Québec que dans la Charte des droits humains, en tant que moyen efficace pour améliorer l'accessibilité aux études. C'est la seule façon d'être cohérents et cohérentes avec le respect du droit à l'éducation.

Seule association étudiante nationale comprenant des membres de tous les cycles d'enseignement supérieur confondus, l'ASSÉ regroupe actuellement plus de 42 000 membres dans les cégeps et les universités du Québec. Elle milite depuis sa création pour la gratuité scolaire à tous les niveaux.

**RADIO-CANADA / POLITIQUE : Droits de scolarité : Hausse dès septembre - Mise à jour le mardi 24 avril 2007 à 15 h 43**

Le cabinet de la ministre de l'Éducation du Québec, Michelle Courchesne, l'a confirmé mardi matin: les droits de scolarités seront dégelés dès septembre.

Les augmentations seront de 50 \$ par session au cours des cinq prochaines années.

Selon le ministère de l'Éducation, le coût d'une session de 15 crédits au niveau du baccalauréat est de 834 \$, excluant tout frais afférents, supplémentaires ou généraux.

Les coûts seront augmentés de 100 \$ par année, ou pour deux sessions, pour atteindre une augmentation totale de 500 \$ d'ici 5 ans.

Ils devraient donc atteindre environ 2168 \$ en 2011-2012, pour une augmentation de quelque 33 % en cinq ans.

**Pas de vague à l'Assemblée nationale**

Selon l'attachée de presse de la ministre, Valérie Grenier, le gouvernement libéral minoritaire a toute la latitude nécessaire pour fixer les droits de scolarité.

L'adoption de la hausse ne nécessite pas de projet de loi qui aurait provoqué un débat à l'Assemblée nationale. Pas besoin non plus de décret gouvernemental. Il s'agit en fait d'une simple modification aux règles budgétaires.

La ministre de l'Éducation n'a qu'à présenter son projet au Conseil des ministres, qui devrait l'approuver sans problème.

D'autant plus que les libéraux et l'Action démocratique avaient tous les deux promis d'augmenter les frais de scolarité s'ils étaient élus.

Les droits de scolarité étaient gelés depuis 1994 au Québec.

**Pour et contre**

Les réactions à la hausse des droits de scolarité sont partagées. Si le Conseil du patronat est pour, la CSN s'y oppose fortement.

Dans un communiqué, la vice-présidente de la CSN responsable du dossier de l'éducation, Denise Boucher, indique qu'il faut faire des consultations et que la question du sous-financement des universités ne passe pas nécessairement par la hausse des frais.

« Hausser les droits de scolarité risque d'entraîner le décrochage de bon nombre d'étudiantes et d'étudiants, particulièrement ceux de la classe moyenne de laquelle on prétend pourtant se préoccuper », ajoute Denise Boucher.

Contrairement à la CSN, le Conseil du patronat du Québec croit que le temps des consultations est terminé et que le gouvernement fait bien de hausser les droits de scolarité universitaires.

« Les données disponibles indiquent qu'il n'y a pas de relation directe entre le niveau des droits de scolarité et l'accessibilité. En effet, malgré de faibles droits de scolarité au Québec, la fréquentation des universités y est parmi les plus faibles au Canada. De plus, certaines provinces canadiennes qui ont des droits de scolarité beaucoup plus élevés ont néanmoins un taux de participation supérieur à celui du Québec », affirme le président du CPQ, Michel Kelly-Gagnon.

Le Conseil croit aussi que l'élection du 26 mars dernier légitime une telle hausse puisque plus de deux Québécois sur trois ont appuyé un parti politique prônant le dégel des droits de scolarité.

**LCN : Droits de scolarité : Québec dégèlera les frais dès l'automne - Mise à jour: mardi 24 avril 2007, à 08:45**

Québec va de l'avant avec sa promesse de hausser les frais universitaires.

Le gouvernement procédera dès septembre au dégel des droits de scolarité. La nouvelle a été confirmée par le cabinet de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne.

Selon *Le Devoir*, les universités québécoises hausseront les droits de scolarité des étudiants de 50 dollars dès la session d'automne.

Cette première hausse sera suivie par des augmentations de 50 dollars pendant les semestres suivants. Celles-ci se répéteront pendant les cinq prochaines années.

Les droits de scolarité font l'objet d'un gel depuis 1994. Ils sont actuellement fixés à 1668 dollars par session et atteindront 2168 dollars en 2011-2012. Cette hausse représente une augmentation de 30%.

**LE DEVOIR : 1ère page : Dégel rapide des droits de scolarité : Québec impose une première hausse de 50\$ pour septembre - Édition du mardi 24 avril 2007**

Robert Dutrisac

Québec -- Le gouvernement Charest procédera sans attendre au dégel des droits de scolarité. Dès septembre, les universités québécoises hausseront les droits de 50 \$ pour la session d'automne, comme l'a promis le Parti libéral du Québec durant la campagne électorale. Cette première hausse sera suivie par des augmentations de 50 \$ à chacun des semestres pour les cinq prochaines années.

C'est ce qu'a confirmé, hier, le cabinet de la ministre de l'Éducation, du Loisir et des Sports, Michelle Courchesne. La ministre fera rapidement la recommandation du dégel des droits de scolarité universitaire au Conseil des ministres et au Conseil du trésor, a précisé, hier, son attachée de presse, Valérie Grenier.

Le gouvernement a la main haute pour fixer les droits de scolarité qui font l'objet d'un gel depuis 1994. Point besoin d'un projet de loi qui aurait entraîné un débat et un vote à l'Assemblée nationale, ni même d'un décret gouvernemental. La simple modification par le gouvernement des règles budgétaires du ministère relatives aux

universités est suffisante. Le dégel, ce n'est donc pas une question qui peut menacer le gouvernement minoritaire de Jean Charest.

Si le Parti québécois s'oppose au dégel des droits de scolarité, l'Action démocratique du Québec est favorable à ce dégel. Mais il doit se limiter à l'indexation des droits de scolarité en fonction du coût de la vie, a précisé le chef de l'ADQ, Mario Dumont, en campagne électorale. Or, c'est à un rattrapage d'environ 5 % par an que procédera le gouvernement Charest, en tout point conforme à son engagement électoral. Ainsi, les droits de scolarité, qui sont fixés à 1668 \$ pour une session de 15 crédits dans toutes les universités québécoises, passeront à 2168 \$ en 2011-2012, une augmentation de 30 % en cinq ans.

Parallèlement, le gouvernement entend majorer les prêts et les bourses pour faire en sorte que les étudiants les moins bien nantis ne soient pas touchés par cette hausse. Michelle Courchesne entamera prochainement des consultations sur les modalités d'application de cette bonification du programme de prêts et bourses, a indiqué Mme Grenier.



Selon le recteur de l'Université Laval et président de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), Michel Pigeon, les universités ont suffisamment de temps pour modifier les droits de scolarité dès septembre si le gouvernement annonce sa décision ce printemps. «Pour nous autres, charger [sic] plus cher, ce n'est pas une affaire compliquée», a-t-il dit au Devoir.

M. Pigeon a rappelé que la CREPUQ n'avait pas de position sur le dégel des droits de scolarité. Lors de la commission parlementaire en février, les recteurs des universités se sont tous montrés favorables à la hausse des droits de scolarité -- Université Laval, Université de Montréal, Université McGill, Université Concordia, Université de Sherbrooke -- sauf les recteurs des composantes de l'Université du Québec, qui craignent l'effet de ces augmentations sur l'accès aux études universitaires.

Hier, Michel Pigeon se réjouissait que le gouvernement Charest remplisse sa promesse électorale. «Ce qu'on souhaite, c'est qu'il y ait le plus de monde possible qui puisse aller à l'université. Donc, il faut que ceux qui ont les moyens de payer paient et que les

autres, on les aide. Ce n'est pas mystérieux comme principe», a-t-il indiqué.

Les associations étudiantes, comme la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), entendent se mobiliser pour contrer le dégel des droits de scolarité. Mais selon M. Pigeon, «une augmentation modeste et bien prévisible, ça ne créera pas de dérangement majeur». Les associations étudiantes en font une question de principe, estime le recteur, «mais l'étudiant moyen, je pense, il est beaucoup plus tolérant».

En cette fin d'année scolaire, les associations étudiantes auront du mal à serrer les rangs. Les étudiants «n'auront pas le temps de se mobiliser au mois d'août mais ils vont peut-être tenter de se mobiliser en septembre et octobre», croit-il.

C'est au gouvernement de convaincre la population et les étudiants que le dégel est une bonne chose. «Ce qui est important, c'est qu'ils tentent de faire la démonstration à la population et aux étudiants que ce n'est pas pour les empêcher d'aller à l'université [...].S'ils font bien leur job, ça devrait passer», prévoit Michel Pigeon.